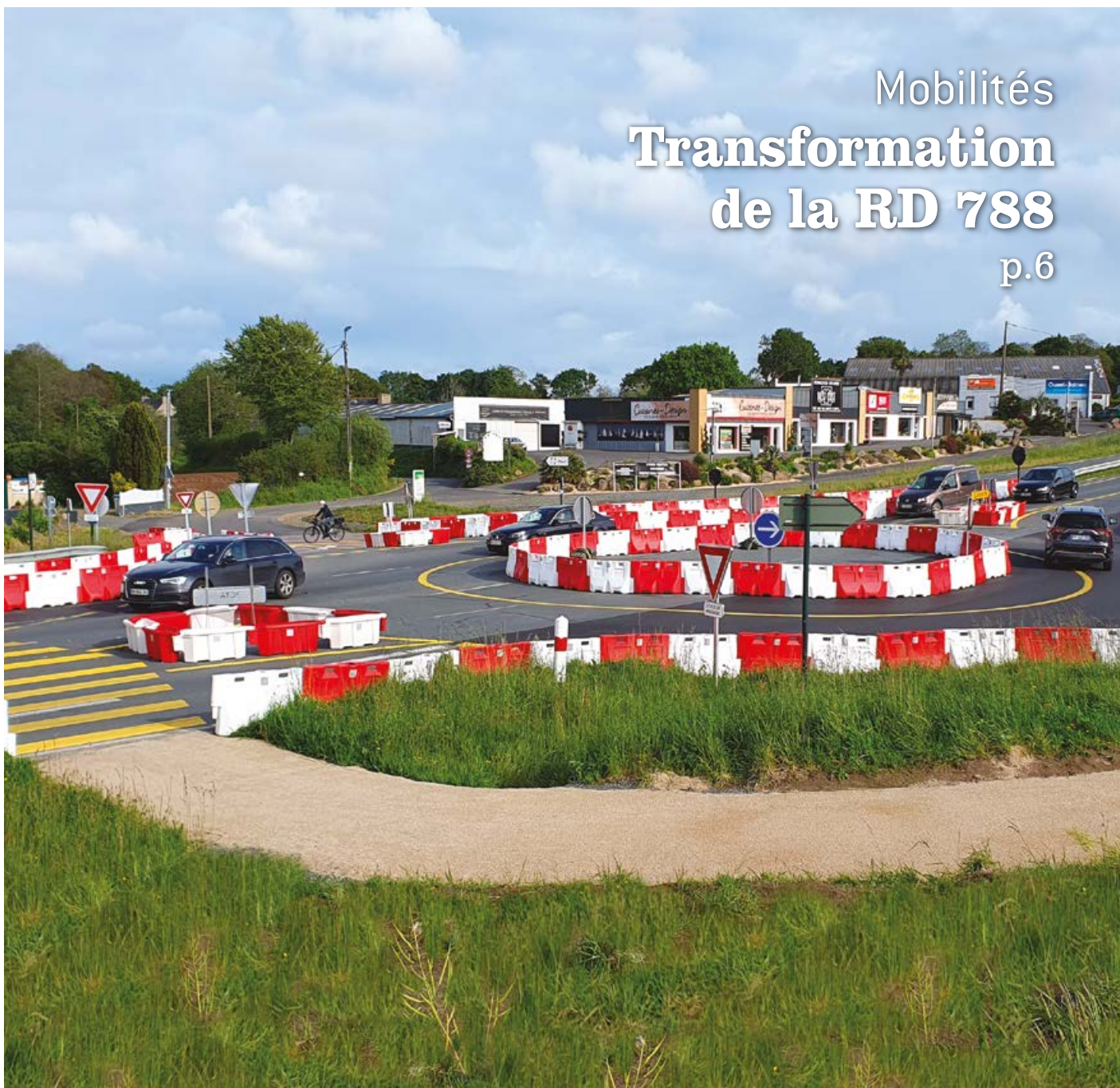


# Vivre à Saint-Quay

le magazine d'information municipale de Saint-Quay-Perros

Mobilités  
**Transformation  
de la RD 788**  
p.6



Jeunesse

08

Journal des enfants

Rendez-vous

16

Les rendez-vous de  
la saison 2023

Histoire

18

La rue des Hortensias

Agenda

42

Pour ne rien rater



Olivier HOUZET - Maire de Saint-Quay-Perros

Cette 166<sup>ème</sup> édition du "Vivre à Saint-Quay" est à nouveau un magazine de qualité, grâce au travail dévoué de toute une équipe de rédacteurs, relecteurs et coordonnateurs, citoyen-ne-s, associations et élu-e-s... pour le plaisir de nos lectures...!

Ce magazine reprend les grands moments du premier semestre 2023 : l'expérimentation de transformation de la RD 788 bien sûr, l'étude sur une nouvelle maison médicale et le piégeage des frelons mais aussi les brèves, informations municipales, et les compte-rendus résumés des conseils municipaux de la période, incluant le budget 2023. De plus, comme d'habitude, chaque association y présente ses activités passées et à venir dans les pages dédiées, ainsi que la bibliothèque, avec son nombre toujours grandissant d'animations dans et hors les murs.

Cette édition annonce aussi les grands événements à venir de l'été 2023. Enfin, vous y trouverez des rubriques devenues des classiques comme le **portrait**, celui de Casimir Fer pour cette fois, ou le **histoire/patrimoine**, sur l'histoire d'amour à l'origine de la rue des Hortensias.

Deux nouveautés à signaler dans cette édition : **histoire courte**, que j'aimerais voir perdurer et pour laquelle j'invite toute personne en âge d'écrire à proposer une rédaction, et également le **journal des enfants**, qui leur donne directement la parole.

Encore une belle lecture, encore une belle saison estivale, lors de laquelle nous aurons tous l'occasion de nous retrouver et d'échanger.

Olivier Houzet

## Sommaire

### 03 / Info municipale

05 - Info communautaire

### 06 / Dossier

Mobilités - Transformation de la RD 788

### 08 / Jeunesse

Journal des enfants

### 10 / Dossier

La maison médicale

14 - Brèves

### 16 / Rendez-vous

de la saison 2023

### 18 / Histoire

La rue des Hortensias

### 16 / Histoire courte

Mission du soir

20 - Portrait - Chez Casimir

21 - Dossier - Frelons asiatiques

22 - Résumés des conseils

31 - Bibliothèque

### 34 / Vie associative

40 - Relais paroissial

41 - Tribunes

42 - Agenda

43 - Infos pratiques

## Vivre à Saint-Quay n°166

Mairie de Saint-Quay-Perros  
2, avenue de la Mairie - 22700 SAINT-QUAY-PERROS  
Tél. 02 96 49 80 40 - mairie.saintquayperros@orange.fr

mairie-saintquayperros.fr

Directeur de la publication : Olivier Houzet Rédactrice en chef : Hannah Issermann  
Comité de rédaction : Nathalie Le Dilavrec, Nolwenn Briand, Hervé Le Bonniec, Josiane Réguer  
Conception graphique et mise en page : Antoine Verbrugge Photos : Mairie, Stéven Lemaître, Michel Le Luron, Louis Dupré  
Impression : Publi Trégor Tirage : 800 ex.

☎ Pour tout problème de réception du Vivre à Saint-Quay, contacter la Mairie.  
☎ Pour toute remarque ou suggestion, contacter le comité de rédaction à : hannah.issermann@mairie-saintquayperros.fr.

imprimé sur papier PEFC

IMPRIM'VERT

## TONTES, GESTION DE L'EAU ET BIODIVERSITÉ

Les impératifs écologiques qui s'imposent à notre gestion communale ont largement augmenté le temps de travail nécessaire à l'entretien de nos espaces. Nous observons aussi que l'entretien des espaces verts doit se faire en maintenant le plus possible de lieux favorisant la biodiversité. Nous avons donc demandé aux services techniques de ne plus tondre entièrement les pelouses et de créer un paysage fait de chemins tondus et d'étendues plus sauvages. Nos pelouses personnelles pourraient s'en inspirer, quelques coins un peu délaissés dans un jardin feront la joie de nos pollinisateurs si indispensables.

Par ailleurs, les services techniques de la commune n'ont pas pu arroser les plantes l'été et l'automne dernier par décision du préfet qui interdisait tout arrosage autre que par de l'eau de récupération d'eau pluviale. Nous souhaitons anticiper le retour de cette situation, tout en minimisant l'arrosage par la modification de nos pratiques. Ainsi, la commune va installer 30 cuves de 1000L d'eau sur ses bâtiments publics, achetées via un groupement d'achat entre plusieurs communes, LTC ne voulant pas porter cette démarche. Chacun peut aussi s'équiper de récupérateurs d'eau de pluie, les lavoirs et autres fontaines ne pouvant pas non plus être utilisés en période de restriction.



Les 30 cuves de 1000L bientôt installées

## ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Notre commune s'engage pleinement dans la transition écologique. Nous allons tout faire pour que nos consommations de gaz et d'électricité correspondent à nos besoins, et uniquement à nos besoins. Notre nouvelle maison kénanaise sera passive, ce n'est pas le cas de nos bâtiments plus anciens.

Nous allons installer des régulateurs de chauffage qui permettront de baisser la température au minimum quand les pièces ne seront pas utilisées.

Lorsque les salles sont utilisées nous veilleront à ce que les portes et fenêtres restent fermées en période de chauffe et demandons aux utilisateurs de ne plus bloquer les portes avec des cales. Nous veillerons aussi ensemble à l'extinction lumineuse des pièces à chaque fois qu'elles sont vides. Nos habitudes doivent changer !

En effet, les prévisions annoncent pour 2024 un triplement du prix du gaz et de l'électricité, ce qui suggérerait une augmentation de notre budget de 90 000 euros - sans effort de notre part !

## SUBVENTIONS



Signature des subventions allouées par le Département

Les travaux de la nouvelle maison kénanaise seront possibles grâce aux subventions que nous avons sollicitées. Nous pouvons d'ores et déjà remercier le Département qui, par son contrat de territoire nous octroie une enveloppe de 125 400 € pour les 5 années à venir. Nous solliciterons le versement de cette subvention au fil de nos besoins pour financer nos travaux éligibles dont la Maison kénanaise. Nous avons aussi reçu l'assurance d'un versement de 125 600 € de l'État par l'intermédiaire de la DETR pour 2023, et de 127 000 € de la région Bretagne pour l'année 2022. Nous attendons d'autres subventions de la région Bretagne pour 2023 en complément de 2022 et de l'agence de l'eau pour 2023 pour prendre en charge une grande partie de la désimperméabilisation des sols de l'ancienne école.

## EMPLOIS SAISONNIERS

Chaque année, la commune propose aux jeunes kénanaises et kénanais de plus de 18 ans un emploi saisonnier de 15 jours dans les services techniques, sur 3 périodes de 15 jours du 10 juillet au 18 août. Il s'agira essentiellement de participer aux travaux d'entretiens des espaces verts et de bâtiments. Les inscriptions sont possibles dès maintenant en communiquant un CV et un ordre de préférences sur les périodes proposées.

## TAILLE DES HAIES

La taille des haies est interdite entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 juillet, afin de permettre la reproduction des oiseaux et de favoriser la biodiversité, sauf en ce qui concerne les haies dépassant sur la voie publique. Celles-ci doivent être régulièrement entretenues pour la sécurité des piétons et des automobilistes.

## OPÉRATION ARGENT DE POCHE

Comme les années précédentes, la commune va permettre à des jeunes de 14 à 17 ans de participer à nos activités et événements en échange d'argent de poche. Les missions d'une demi-journée (3h30 dont 30 minutes de pause) susceptibles de leur être confiées sont :

- aide à l'entretien des espaces verts,
- rangement,
- petits travaux de peinture,
- aide pour les évènements festifs.

L'indemnisation de la mairie est fixée à 15 € par mission. Les missions seront définies au fil de l'eau, les dossiers d'inscriptions sont disponibles à la mairie.

# 04 / Info municipale

## LOTISSEMENTS / URBANISATION

**Les 3 lotissements démarrés depuis le début du mandat sont tous commercialisés, tous les lots ont été réservés.** Les maisons commencent à se monter sur le lotissement de Roudouanton qui verra ses premiers habitants au mois d'août. Les travaux d'amé-



nagement du lotissement de Crec'h Min sont achevés dans leur première partie, le terrassement de certaines parcelles a débuté, de nombreux permis de construire ont été déposés et instruits. Le petit lotissement de Crec'h Awel (5 lots) avance bien, les lots sont déjà tous vendus. Certaines zones du territoire sont classées en 2AU (à urbaniser en 2<sup>ème</sup> phase) ; il s'agit de la 2<sup>ème</sup> partie du lotissement Crec'h Min, qui devra accueillir du logement collectif et de l'habitat léger réversible, et des parcelles situées entre la rue de la Forge et celle de Kerliviec en partant du lieu dit le Run. Les demandes d'ouverture à l'urbanisme ont été faites en tout début d'année auprès des services de LTC. Concernant Crec'h Min, la demande sera accordée au second semestre 2023, un accord de principe est acté. Le portage foncier par LTC s'arrêtant en décembre 2023, l'aménageur SEM pourra s'en porter acquéreur. Concernant celui de la rue de la Forge, l'ouverture a été refusée, les délais du PLU étant expiré. Il aurait fallu être plus pro-actif lors des derniers mandats pour urbaniser les zones de la phase 1 dans les délais.

## CHANTIER CENTRE-BOURG : MAISON KÉNANAISE, HALLE ET PLACE

**Le permis de construire a été validé sans préconisation particulière et les entreprises ont été consultées cet hiver et retenues lors de la dernière commission d'appels d'offres, et validée par le conseil municipal de mars 2023.**

Le chantier a démarré le 15 mai dernier par les premiers coups de pelle. L'entreprise de terrassement a commencé à dégager la terre pour permettre à l'entreprise de gros-œuvre de pouvoir réaliser, dès la fin mai, les parties bétons qui seront semi-enterrées.

Viendront ensuite l'entreprise qui réalise l'ossature du bâtiment à partir de début septembre, puis la couverture mi-novembre. Le bâtiment sera ainsi hors d'eau et hors d'air pour fin décembre 2023.

Le second-œuvre interviendra alors début janvier jusqu'à fin mai 2024 : cloisons, sols, électricité, plomberie... Il restera alors à faire revenir l'entreprise en charge des aménagements extérieurs pour finaliser le projet et nous le livrer en août 2024 (fin théorique programmée du chantier).

	Planning théorique d'avancement du chantier	
<b>Ouverture de chantier</b>	<b>15 Mai 2023</b>	
Terrassement	15 Mai 2023	28 Mai 2023
Gros œuvre béton	26 Mai 2023	début Octobre 2023
Ossature isolation bâti	début Sept. 2023	mi-Janvier 2024
Couverture bâti	16 Novembre 2023	fin Décembre 2023
<b>Bâti hors d'eau / hors d'air</b>	<b>début Janvier 2024</b>	
Second œuvre (intérieur)	10 Janvier 2024	mi-Mai 2024
Terrassement et aménagement paysager	début Mai 2024	Août 2024
<b>Livraison du chantier</b>	<b>Août 2024</b>	

➡ **Fermeture temporaire des toilettes publiques :** Le temps des travaux de la Maison kénanaise, les toilettes publiques proches de la salle des associations seront réservées aux ouvriers et donc fermées au public, en semaine. Vous pourrez utiliser celles de la mairie lorsqu'elle est ouverte.

# Info communautaire / 05

## TRANSPORTS EN COMMUN - Ce service est financé par LTC et la municipalité.

### Macareux

Une idée pour nos ami·e·s marcheuses et marcheurs : pourquoi ne pas prendre le Macareux et revenir ensuite à pied de l'arrêt choisi ? De Louannec à Trégastel, le choix de la distance à parcourir est large et permet de changer de parcours sans déplacer sa voiture ! En effet, le circuit du Macareux relie les quatre communes de Louannec à Trégastel en passant par la côte. Il dessert dans notre commune les arrêts de Kerliviec, la mairie et Gouzabas.



Il est gratuit de septembre à juillet ; en juillet/août, la navette est payante (1€20 en plein tarif) mais elle circule tous les jours. Selon la saison, le parcours et les horaires peuvent être modifiés.

### TILT

La ligne E du TILT relie Lannion à Trégastel en passant notamment par le centre de Perros-Guirec. Il dessert dans notre commune les arrêts de Kerliviec et de la mairie. Selon la saison, les horaires peuvent être modifiés. Le billet est à 1€20 en plein tarif.



➤ L'information en temps réel sur les bus est disponible sur l'**application Pysae** (géolocalisation des bus) et les achats de tickets peuvent se faire via l'**application tixiPASS**.



➡ Pour les horaires et les itinéraires complets, ainsi que des renseignements sur les autres services de transports à la demande, voir en mairie ou sur le site de LTC : <https://www.lannion-tregor.com/fr/deplacements/le-reseau-urbain-et-peri-urbain-tilt/>

## ASSOCIATION TRÉGOR SOLIDARITÉS, UNE INSTANCE DE PARTAGE

**Rappel à destination des usagers des services d'aide et de soins à domicile infirmiers, auxiliaires de vie et des élus : nous sommes cinq dans notre association et chacune représente un pôle de notre territoire.**

**Nous sommes à la disposition des services mais surtout des usagers pour transmettre toute remarque, manquement, ou autres...** Nous sommes le lien entre vous et les instances professionnelles de Lannion-

Trégor Solidarités (LTS). Ce secteur de métiers du « prendre soin » à domicile souffre d'une pénurie de main-d'œuvre sans précédent, y compris au niveau national.



Ainsi, LTS met tout en œuvre pour rendre ces métiers plus attractifs (meilleure rémunération, politique de formations, reconnaissance des compétences et de l'expérience professionnelle...) et trouver du personnel permanent mais aussi pour assurer les remplacements. LTS recrute des auxiliaires de vie, aides à domicile et employés aides soignants, selon vos disponibilités en CDI, CDD, pour les vacances scolaires ou week-ends. Pour de plus amples renseignements, un flyer est à votre disposition en mairie ou sur le site internet.

➡ Sylvie Bart, secrétaire bureau LTS, secrétaire ATS, référente du Pôle de Perros-Guirec, contact : 06 24 06 49 60



Les membres du bureau de L'Association Trégor Solidarités



# Mobilités

## Transformation de la RD 788

👉 L'expérimentation réalisée sur la RD et le passage de 2x2 voies à 2 voies interroge certains et une question fréquente nous est posée : est-ce que ce n'est pas disproportionné par rapport au trafic de vélos et au regard de l'usage des voitures ? Oui, condamner deux voies pour faire passer des vélos serait disproportionné et même farfelu si c'était le seul objectif et s'il n'y avait pas d'autres contraintes.

Il est important de rappeler les constats qui nous ont amenés à interpellier le Département et tout d'abord les enjeux de sécurité :

- plusieurs carrefours accidentogènes (Balaney, Ker Noël), des entrées/sorties sans réelle place d'insertion (Prat Cotel, la Forge, Kergomar, la discothèque) et des accès directs à des habitations sur la 4 voies,
- des traversées vélos et piétons, impossibles ou dangereuses, mais qui sont quand même pratiquées, en raison notamment d'arrêts de bus (y compris scolaires) de part et d'autre,
- des piétons, notamment des personnes âgées, qui longent la 4 voies en totale insécurité,
- une infrastructure de type "voie rapide" qui n'incite pas à respecter les 90 km/h et pousse les gens à doubler, générant une sur vitesse dangereuse et quasi-permanente.

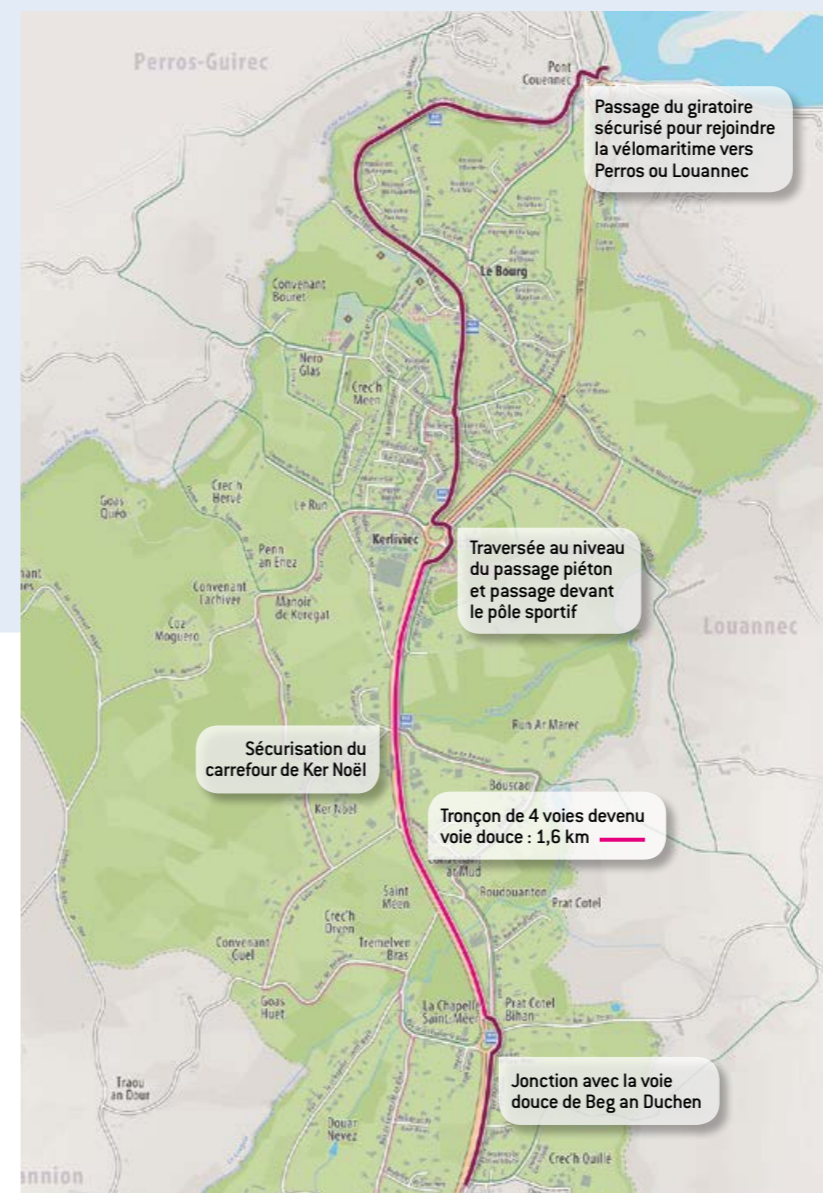
Ensuite, une demande croissante de pouvoir se déplacer de manière utilitaire à vélo, notamment pour aller au travail, qui, au vu des enjeux climatiques, ne peut être ignorée. L'itinéraire actuellement emprunté par les petites routes, n'est ni sécurisé, ni direct, même s'il reste plus agréable pour la promenade du dimanche.

Enfin, un enjeu de lien social : la 4 voies coupe notre commune en 2 dans toute sa longueur séparant habitations et commerces, de part et d'autre. Remettre du lien entre les différents quartiers de notre commune et pouvoir y accéder par tous les moyens de transport et par toutes les générations, voilà ce qui nous a été demandé.

Du point de vue du Département, proposer des infrastructures sécurisées qui permettent d'accueillir des modes de déplacements diversifiés est une priorité. Cependant, il a exprimé les contraintes suivantes :

- l'impossibilité d'ajouter un giratoire à Ker Noël sur une 4 voies à 90 km/h et encore plus dans une zone creuse sans visibilité, pour des raisons de sécurité,
  - l'impossibilité d'aménager une voie cyclable sur le bord, car la réglementation impose près d'une 4 voies 2 mètres de recul pour la glissière de sécurité + 3 m de piste cyclable : ainsi la venelle de Roudouliou, qui n'est pas conforme, ne pouvait pas perdurer, et devrait être supprimée.
  - l'impossibilité de conserver des arrêts de bus sur une 4 voies à 90 km/h, car non conformes aux réglementations : légalement, il faut que les usagers puissent traverser la route en toute sécurité au niveau des arrêts. Ils devraient donc être déplacés ou supprimés.
- Par ailleurs, des préoccupations économiques ont été évoquées :
- plutôt que de recréer la route idéale, utiliser une infrastructure existante que l'on fait évoluer est beaucoup moins coûteux,
  - un giratoire sur 2 voies, de taille modeste, est également moins cher,
  - le matériel de l'expérimentation (baliroutes) était nécessaire par ailleurs et réutilisable,
  - une démarche de pas à pas avec des relevés et une analyse qualitative et quantitative, permettra d'envisager des solutions réalistes au niveau technique et financier (compteurs et caméras installés mi-mai),
  - une expérimentation sur 6 mois avec le recueil des avis aboutira forcément au bon compromis pour tous les usagers.

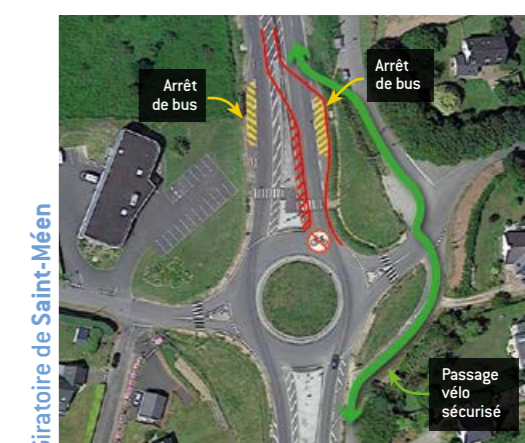
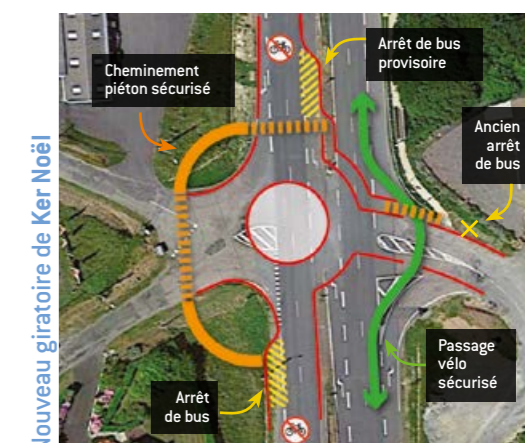
### AMÉNAGEMENTS ACTUELS



C'est ce qui a amené les 4 communes du Comité de Pilotage (CoPil) à accepter l'expérimentation proposée par le Département. Son objectif n'est pas de laisser 2 voies aux vélos, mais plutôt de tester si le trafic automobile tient sur 2 voies (conformément aux comptages effectués précédemment). Nous entendons bien sûr le mécontentement mais il faut laisser le temps à l'expérimentation de se mettre en place, puis d'être adaptée. Nous invitons également les automobilistes à relativiser le temps "perdu" en voiture sur ce tronçon d'1,6 km : le passage de 90km/h à 25km/h - dans le pire des cas - ferait perdre seulement 3 minutes !

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le CoPil annoncé le 23 mai n'a pas encore eu lieu. C'est pourquoi, nous joignons à ce magazine, un papier vous informant des échanges qui auront eu lieu, et vous proposant des ateliers de discussion, avec, si possible, la présence d'un technicien du Département.

👉 Pour toutes vos remarques argumentées, constructives et respectueuses, cahier de recueil en mairie ou en ligne sur le site du Département : <https://ww2.cotesdarmor.fr/enquetes/RD788/index.php>



# 08 / Jeunesse

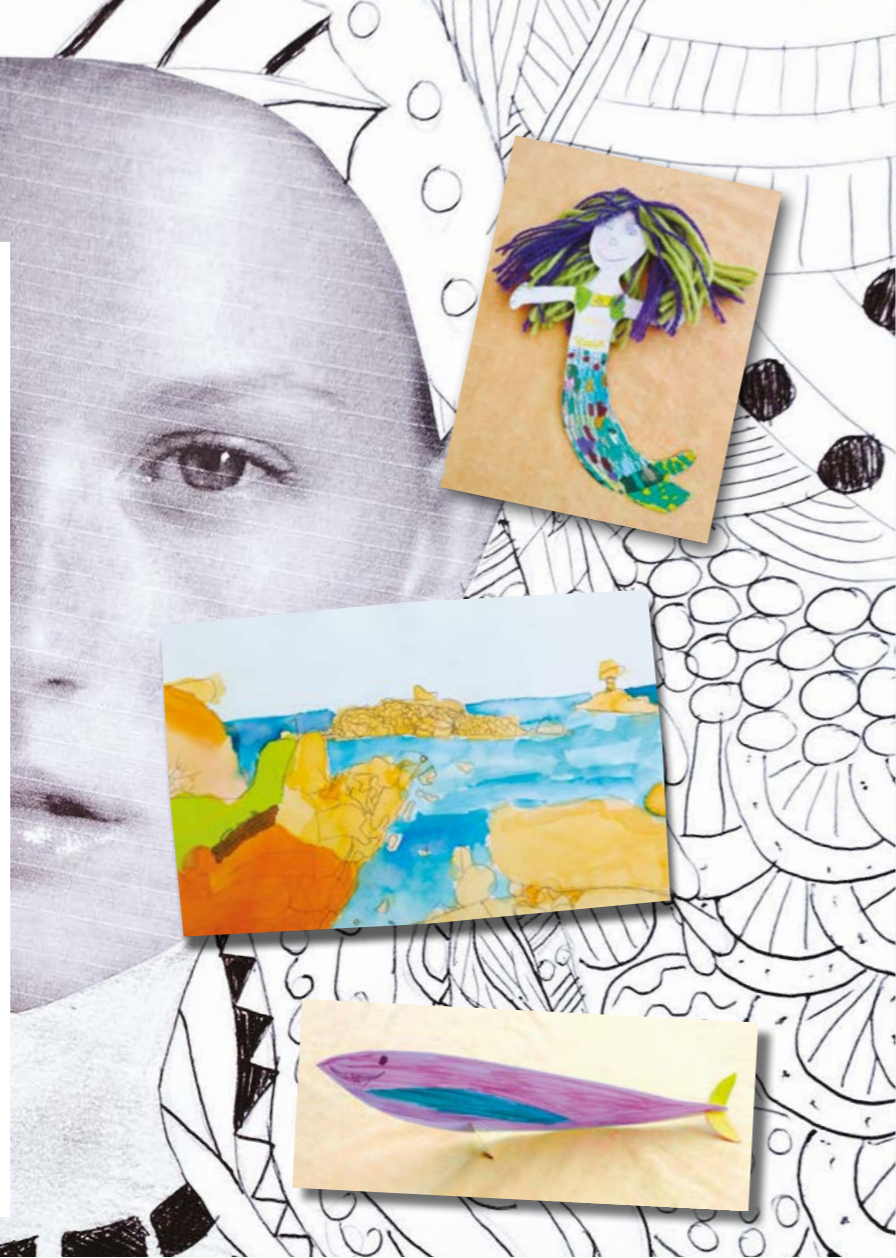
## Des nouvelles des jeunes artistes de Saint-Quay-Perros

**Chaque semaine - le jeudi pour les plus petits, le vendredi pour les plus grands - les jeunes artistes de Saint-Quay ont rendez-vous après la classe avec Marie-Paule Gouny, une artiste peintre de Louannec. Celle-ci les initie, avec autant de professionnalisme que de bienveillance, aux différentes techniques utilisées en arts plastiques : le dessin, la peinture à l'encre, l'aquarelle, le graphisme, la construction en 3D...**

Cette année, Marie-Paule a choisi de travailler avec ses élèves sur le thème de la mer. Les petits artistes ont ainsi réalisé des sirènes, des animaux marins, et sont en train de fabriquer des bateaux en 3D. Les plus grands, quant à eux, travaillent à la réalisation de phares en 3D, et ont également peint des paysages côtiers. Parallèlement à ces œuvres « marines », les plus grands se perfectionnent au graphisme et s'initient à l'art du portrait.

**Les jeunes artistes exposent ! Ces travaux seront exposés au public le dimanche 25 juin au matin dans la salle des associations.** Lors de la matinée spéciale de la bibliothèque. Parents, grands-parents, amis, ou simples curieux, n'hésitez pas à venir découvrir ces œuvres d'art ! Cette exposition, qui marque un point final au travail de l'année, est une fierté pour ces artistes en herbe, et votre visite un véritable encouragement pour leur investissement.

À bientôt !



# Jeunesse / 09

## Journal des enfants

### Visite à Océanopolis (Brest) > classe de CM1/CM2



**Nous sommes allés à Océanopolis à Brest le mardi 7 mars pour étudier les phoques et autres animaux marins. L'objectif de la sortie était de se mettre dans la peau d'un phoque pour comprendre sa vie.**

Le matin, notre guide Gwendal nous a accueillis et l'après-midi c'est Marie qui s'est occupée de l'atelier sur les phoques. Nous avons débuté la visite en parlant des pôles, ensuite nous avons regardé un film montrant les animaux qui peuvent y vivre. Puis à la fin, un rideau s'est levé et nous avons vu des manchots

royaux. L'un d'entre eux, nommé Dominique, se prenait pour un humain car, à sa naissance, la première personne qu'il avait vue était un homme.

Puis nous avons regardé des éléphants de mer, des albatros, un ours polaire naturalisé, des anguilles, des poissons variés, des crabes royaux, des anémones de mer géantes, de grosses étoiles de mer.

Nous sommes allés manger un pique-nique dans une tente avec d'autres classes.

Ensuite, nous avons participé à un atelier sur les grandes étapes de la vie du phoque gris. On peut le trouver dans deux colonies : une aux Sept-Iles et une à l'île Molène en mer d'Iroise.

A la fin de l'atelier, on a fait un jeu pour nous mettre dans la peau d'un jeune phoque et comprendre sa vie avec tous ses dangers. Puis nous sommes allés voir le pavillon tropical avec des poissons multicolores, des requins, des raies, des piranhas. Ensuite nous sommes partis à la boutique de souvenirs, pour acheter quelques objets.

Nous avons adoré cette sortie car elle nous a mis dans l'univers des océans et nous avons vu beaucoup de poissons, d'anémones de mer géantes et de phoques.

### Réalisation d'un haïku japonais

> classe de CM1/CM2

**Le haïku japonais est un poème très court de 17 syllabes, qui immortalise un instant et l'émotion qui s'en dégage.**

Véritable hymne à la vie, le haïku célèbre l'impermanence des choses. Les contrastes et les particularités de cette forme de poésie en font un art unique dans la littérature nipponne. Ici les haïkus de Katell et d'Ambre sont accompagnés de dessins inspirés d'images du Japon.



> classe de grande section/CP



Nous avons appris à économiser l'énergie (écogestes) et à repérer les gaspillages (gestes énergivores). On a utilisé des gommettes vertes pour les bons gestes et des bleues pour les mauvais gestes. On peut, par exemple, utiliser des ampoules électriques qui consomment moins, éteindre les lumières dès que possible... L'interactif nous a donné un jeu de cartes pour revoir ce que nous avons appris en classe.

### Rencontre intergénérationnelle à l'école

**À l'école primaire de Saint-Quay-Perros, vendredi 3 mars après-midi, c'est l'heure de la récréation. Claude-Henri Mattenet, un Ancien de la commune - il a 85 ans -, inspecteur honoraire de l'Éducation Nationale, se présente dans la plus belle salle de l'école : les élèves l'attendent, sagement assis sur des bancs.**

Monsieur Mattenet est venu pour une raison précise : depuis deux ans, les élèves lui envoient, comme à beaucoup d'Anciens de la commune, une jolie carte de vœux pour agrémenter son colis de Noël, et il tient à les en remercier. Élégamment vêtu - chemise blanche, foulard coloré et veste sombre - M. Mattenet, visiblement ému, remercie les élèves, avant de leur raconter sa vie de jeune écolier : sa naissance en Lorraine, rapidement occupée ; ses premières années à l'école primaire, perturbées par la guerre. Les enfants l'écoutent et regardent la grande carte de l'Est de la France sous l'Occupation, qu'il a reproduite à leur intention. M. Mattenet raconte des souvenirs d'école, et chante aux enfants la première poésie qu'il a apprise. Puis, M. Mattenet leur offre des livres qu'il est allé spécialement leur acheter, en guise de remerciement.

Une belle rencontre intergénérationnelle, un moment de transmission également, entre un Ancien et les jeunes de la commune. Merci Claude-Henri !



### Spectacle - Secrets d'épices

**Les élèves de la TPS au CE2 ont eu le plaisir d'assister au spectacle de marionnettes "Secrets d'épices" présenté par "La Malle-Théâtre", lundi 13 mars.** Un marchand d'épices, Marco, accompagné de sa mouette, a raconté trois histoires dans lesquelles la cannelle, le giroflier et le curcuma dévoilent un peu de leurs mystères : le goût, le parfum ou la couleur. Une belle occasion de s'évader et de partir en Chine, en Tanzanie et en Inde !

# Maison médicale

MAISON MÉDICALE

## CONDITIONS DE LANCEMENT DU PROJET

PROFESSION	A prévoir dans le projet	Anticipation à 5 ans
Médecin généraliste } Médecin généraliste	• Intégrer un second médecin généraliste	• Anticiper le recrutement d'un 6 <sup>ème</sup> généraliste  • Anticiper les départs en retraite
Ostéopathe		
Orthophoniste		
Orthophoniste		
Neuropsychiatre		
Psychomotricienne	• Proposer a minima 2 cellules disponibles	• Permettre l'installation de nouveaux praticiens : MG, kiné, sage femme...
Psychologue clinicienne		
Cellule vide } Cellule vide		

L'histoire a commencé en 2022. Les médecins de la commune s'inquiètent des sommes à engager pour réparer les fuites de leur bâtiment et de sa pérennité, et en font part à leur patientèle. Des habitants nous partagent ces inquiétudes et leur angoisse de se retrouver peut-être sans médecin. Il apparaît que pour de nombreuses personnes, la municipalité doit trouver une solution et cela en priorité sur tout le reste.

Le droit à la santé passe par la possibilité d'accéder à un parcours de santé et donc à la médecine générale en premier lieu ; nous voulons bien sûr être **facilitateurs pour garantir aux Kénanais-es la pérennité de ce droit**, c'est-à-dire un accès à une médecine de proximité pour toutes et tous dans le futur. Nous nous sommes donc réunis afin d'étudier nos marges de manœuvre. N'ayant pas de bâtiment disponible pour accueillir un cabinet, nous avons ressenti le besoin de creuser ce sujet pour construire un projet qui tienne la route et qui prenne aussi en compte tous les paramédicaux présents sur la commune.

Cela ne peut être réalisé qu'à travers une **étude réalisée par des personnes compétentes** en la matière, ainsi qu'un dialogue avec les médecins propriétaires du cabinet afin d'en connaître exactement les problèmes.

En décembre 2022, le conseil municipal valide le **lancement d'une étude de 8000 euros HT** menée par un cabinet expert dans l'accompagnement de projets de bâtiments médicaux. Il s'agit d'**Office Santé** de Rennes. L'étude se devra aussi se demander comment les médecins peuvent répondre au besoin d'un médecin traitant de proximité pour une population vieillissante. Elle est prévue sur 2 mois et demi.

**Tous les professionnels de santé médicaux et paramédicaux de la commune ont été consultés** sur leurs besoins, sur le lieu d'implantation d'un éventuel nouveau bâtiment, sur leurs avis et possibilités

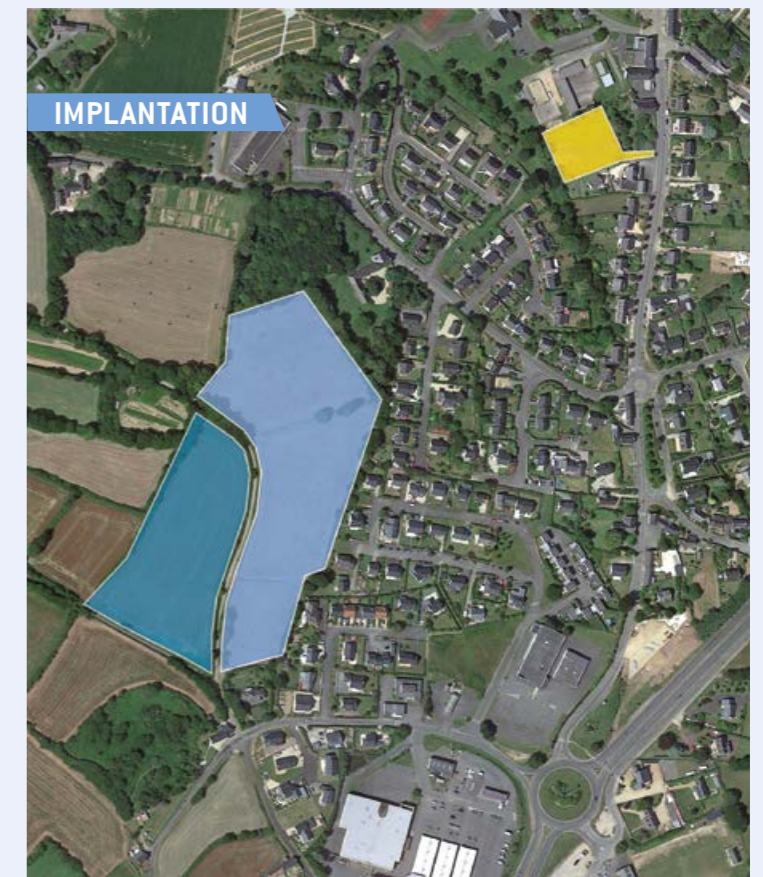
sur les coûts d'achat ou de location d'un cabinet flambant neuf. Office Santé a aussi collecté les informations concernant le territoire de santé étendu au-delà de Saint-Quay.

Cette étude a permis d'entendre de façon neutre toutes les parties prenantes, y compris les élu-e-s, indépendamment les uns des autres, et d'obtenir des informations de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Le cabinet a aussi étudié les possibilités de rassembler des professionnels de santé qui ne sont pas encore installés ici, mais qui se sont dit intéressés par le projet dans un nouveau lieu adapté.

Le 16 mars 2023, le cabinet nous a présenté, ainsi qu'aux médecins, le résultat des entretiens menés et leur analyse, dont nous tenions à partager avec toutes et tous, les résultats. Le projet intégrait aussi la possibilité d'un ou deux étages d'appartements au-dessus des locaux de santé afin de diversifier l'offre de logement. La localisation du projet pouvait se faire soit dans le terrain du centre-bourg, avec des aménagements, soit dans le haut de la tranche 2 du lotissement de Crec'h Min.

## CONCLUSION

Il faudrait au moins **deux médecins intéressés**, en plus des autres professionnels de santé, pour que la structure soit conforme aux pratiques médicales actuelles, et au moment de l'étude, il n'y en avait qu'un. De plus, alors que l'étude était terminée, les médecins propriétaires du groupe médical nous ont fait savoir qu'ils avaient trouvé un **artisan pour faire les réparations** de leur bâtiment et **qu'ils ne souhaitent pas participer** à la création d'un nouveau bâtiment. Nous ne pouvons pas assurer le lancement d'un nouveau pôle médical sans eux, nous espérons que le groupe actuel perdurera et maintiendra sa capacité à accueillir des médecins au fil des besoins de remplacement. Par ailleurs, le terrain du centre-bourg pourra accueillir un autre projet d'habitat pour assurer un **parcours résidentiel à toutes et tous**, depuis les besoins des jeunes qui s'installent, aux anciens et anciennes qui veulent rester à Saint-Quay dans des logements plus adaptés. En conclusion, les conditions ne sont donc pas réunies pour lancer ce projet, qui nous semblait tout de même une bonne idée pour **garantir la pérennité et l'extension** de l'offre de soins de proximité.



IMPLANTATION

- > en jaune : Terrain du centre-bourg
- > en bleu clair : Lotissement Crec'h Min tranche 1 (en cours)
- > en bleu foncé : Lotissement Crec'h Min tranche 2 (à venir)

## CLASSIFICATION DES TERRITOIRES

La commune de Saint-Quay-Perros fait partie d'un Territoire Vie Santé (TVS) qui compte 8 communes pour un total de 11 606 habitants. La commune dénombre 1 290 habitants soit 11,5 % de la population totale du TVS. Aujourd'hui ce TVS se trouve en « zone de vigilance » selon le zonage défini par l'ARS. En effet, les zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans

l'accès au soin concernant la profession de médecin sont réparties en catégories règlementaires :

- les **Zones d'Intervention Prioritaire (ZIP)** : elles représentent les territoires les plus durement confrontés au manque de médecins,
- les **Zones d'Action Complémentaire (ZAC)**,
- les **Zones d'Accompagnement Régional (ZAR)**,
- les **Zones de vigilance**.

## ANALYSE DE L'OFFRE DE SOINS DE 1<sup>ER</sup> RECOURS (MÉDECINE GÉNÉRALE)

Voici une analyse de l'offre de soins dans un rayon de 8 km autour de Saint-Quay-Perros (10 communes) :

Distance (km)	Commune	Nb habitants	Zonage	TVS	Nb MG**	Nb patients par MG*	Nb habitants par MG
-	Saint-Quay-Perros	1 290	Zone de Vigilance	Saint-Quay-Perros	5	1158	258
3	Louannec	3 077	Zone de Vigilance	Saint-Quay-Perros	1	783	3077
4	Perros-Guirec	7 089	ZAC	Perros-Guirec	8	914	886
4	Lannion	20 210	ZAC	Lannion	20	1049	1011
5	Pleumeur-Bodou	3 857	ZAC	Perros-Guirec	3	1224	1286
6	Kermaria-Sulard	1 067	Zone de Vigilance	Saint-Quay-Perros	1	645	1067
6	Trégastel	2 535	ZAC	Perros-Guirec	3	1065	845
6	Trélévern	1 243	Zone de Vigilance	Saint-Quay-Perros	1	847	1243
7	Rospez	1 763	ZAC	Lannion	1	1334	1763
7	Trézény	351	Zone de Vigilance	Saint-Quay-Perros	0	0	-
8	Ploulec'h	1 579	ZAC	Lannion	0	0	--

\* Nombre moyen de patients pris en charge par le MG selon les données compilées par l'assurance maladie, en lien avec le nombre d'actes réalisés \*\* MG = médecin généraliste

Ces chiffres sont à moduler car les médecins ne sont pas tous à plein temps mais l'ARS compte toujours en nombre de médecins. On peut relever dans ce tableau les points suivants :

- certaines communes alentour ont peu de médecins généralistes au regard de la population (ex : Louannec 1/3077 hab.),
- certains médecins ont une faible patientèle (ex : Louannec, Trélévern).

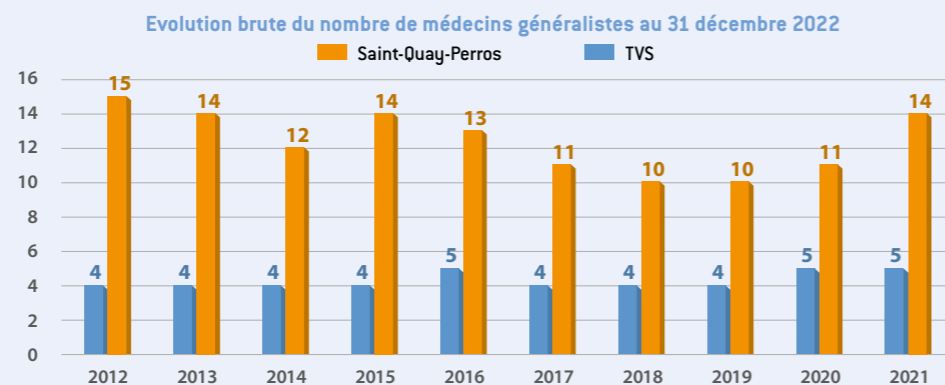
L'ARS recommande un médecin généraliste à temps plein pour 1 500 habitants. La commune semble donc très bien dotée. Néanmoins concernant l'accès réel aux soins, plusieurs nuances sont à apporter :

- en période estivale la population de la commune peut être significativement plus élevée créant alors une tension importante,
- l'un des 5 médecins a rejoint la commune avec sa patientèle de Lannion,
- la commune voisine Louannec est en déficit important avec 1 seul médecin généraliste pour 3077 habitants,
- la commune est en bordure de son TVS et limitrophe de 2 TVS en Zone d'Action Complémentaire (ZAC, voir ci-dessus),
- sur les 3 TVS alentour, un quart des médecins a plus de 60 ans,
- des départs (déménagement, retraite...) sont à prévoir sur l'exercice de la MG, kiné, psy et orthophonie.

De manière générale, le manque de prise en charge dans les communes avoisinantes explique les fortes sollicitations des médecins sur Saint-Quay-Perros, malgré un nombre de médecins par habitants élevé.

## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES

La densité de médecins généralistes est croissante depuis 2019. Le territoire est attractif. Les médecins du TVS de Saint-Quay sont plutôt jeunes au regard du reste de la France. Sur la commune, seul un médecin a plus de 55 ans.



## LE MANOIR DE KEREGAT

Situé à seulement 5 minutes de la mer, ce manoir, nommé le "manoir des Petites Bretonnes" par ses propriétaires, abrite un ensemble de gîtes de charme cosy, dans l'environnement calme et convivial d'un petit coin de campagne.

Manoir du XVII<sup>ème</sup> siècle, en grande partie reconstruit à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, il a été restauré et remanié à la fin du XX<sup>ème</sup>. Doté d'un domaine de 4,5 hectares de jardins et prairies, quand on s'y promène, on change d'époque, et on se dit "si les pierres pouvaient parler..."

Photo : Stéven Lemaître



**MAISON KÉNANAISE**



Réflexions autour des futurs usages de la Maison Kénaise

*Maison Kénaise*

**Le projet de tiers-lieu pour la Maison Kénaise avance ! Déjà deux ateliers participatifs ont été réalisés pour réfléchir aux futurs usages et les prioriser, mais aussi se projeter dans le futur bâtiment et proposer des idées d'aménagement.**

En ressortent notamment les thématiques suivantes : café et salon de thé, ateliers de bricolage et réparation, partages autour des plantes et du jardin, marché et paniers de producteurs, transmission de savoirs et causeries, coworking et télétravail, ludothèque, troc et dons, ateliers, concert et musique... et beaucoup d'autres idées !

Prochaines étapes : déterminer l'aménagement global de l'étage pour le démarrage des travaux, avancer sur le modèle économique et juridique, préfigurer ? Le projet a également candidaté à l'incubateur du TAG 22 pour un accompagnement à partir de septembre 2023 qui nous conduirait jusqu'à l'ouverture en 2024 !

➔ Pour en savoir plus, [maisonkenanaise@gmail.com](mailto:maisonkenanaise@gmail.com), [taplink.cc/maisonkenanaise](http://taplink.cc/maisonkenanaise) ou la nouvelle page Facebook «Maison kénaise» !

**MUSIQUES SUR PLACE #5**

**Il n'y a pas que le soleil qui est venu faire un beau clin d'œil ce dimanche 7 mai. Plus d'une centaine de personnes ont participé à la belle prestation de Strawfoot qui se tenait sur la place de la Mairie, dans l'amphithéâtre de verdure, pour le premier Musiques sur place de la saison estivale 2023.** Clément Vallin (contre-basse), Alexis Arnaud (guitare), musiciens Trégorrois et Barry Byrne (guitare-chant), musicien irlandais, sont les trois musiciens de talent qui nous ont fait vibrer sur un style folk, énergie blues, avec entre autres des reprises de Bruce Springsteen, Beyoncé ou des compositions du groupe comme the Weight, que vous pouvez retrouver sur le web. Les crêpes et galettes de Marylène ont embaumé le rendez-vous et satisfait une nouvelle fois les papilles de l'auditoire. C'est KEN'Anim, votre toute nouvelle association des animations kénaïses qui tenait la buvette (voir page 39). Trois autres dates sont prévues les 4 juin, 27 août et 17 septembre. Save the Date !



**CÉRÉMONIE DU 8 MAI**



**Ce 8 mai 2023 fut une cérémonie encore une fois particulière. Annick Henry et Claude-Henri Mattenet firent un discours avant celui du maire au nom de la secrétaire d'État chargée des Anciens Combattants. La levée des couleurs s'est faite au monument aux morts, où la municipalité a installé le mât à la demande du maître de cérémonie représentant du Souvenir français.** Ce fut l'occasion à Annie Malcoste, veuve d'Yves Malcoste, ancien combattant connu de Saint-Quay-Perros qui nous a quittés début mars, d'inaugurer cette nouvelle montée des couleurs. Puis les porte-drapeaux ont pu faire leur "salut aux morts" ; Marine Rocton a inauguré le nouveau rôle de porte-drapeau de l'école communale aux côtés de son père, porte-drapeau de la commune et des porte-drapeaux du Souvenir français et de la Fnaca. La cérémonie s'est clôturée par le traditionnel pot de l'amitié en mairie.

**R(O)UE LIBRE... EN FANFARE !**

Malgré l'humeur festive, c'est sous un temps gris que la journée du 13 mai a démarré sur la place de la Mairie, avec l'épluchage de légumes pour la soupe participative et la mise en place des barnums et buvettes. À 15h, les premiers participants arrivaient pour se garer au pôle sportif, avant de rejoindre tous ensemble le point de départ au giratoire de Saint-Méen. Après un petit goûter, l'expérimentation de voie douce a été inaugurée par monsieur le maire, puis la parade s'est élancée, formée de vélos de toutes sortes, de rosalias, de trottinettes, de piétons, et c'est en fanfare que nous avons fait le chemin tous ensemble, grâce à La Waso et ses 21 instrumentistes ! Les automobilistes ont eu la surprise au giratoire de Kerliviec de



croiser la fanfare qui s'était installée au beau milieu des deux voies, formant une haie d'honneur aux participants traversant la 4 voies... À partir du Bar des sports, la

compagnie Le Grand Ô a pris le relais avec plusieurs saynètes qui se sont enchaînées pour animer notre promenade, avec notamment la danse des enfants de l'école, des textes lus issus d'ateliers d'écriture, et la danse acrobatique de Tom sur la parking de la bibliothèque, le tout accompagné de la douce voix de Gioia et de la viole de gambe d'Elie.

Enfin, tout ce petit monde a rejoint la place de la Mairie, où un dernier extrait de spectacle du Grand Ô a été donné dans le théâtre de verdure. Chacun a pu ensuite se restaurer avec crêpes et galettes-saucisses, soupe ou encore un smoothie mixé à la force des mollets ! Tout cela s'est terminé joyeusement avec un dernier passage de La Waso qui nous a enchantés avec quelques chorégraphies et un rond de Saint-Vincent...

**6<sup>ème</sup> ÉDITION DE LA KEN'ADOT**

**La Ken'ADOT est une randonnée organisée à Saint-Quay-Perros au profit de l'ADOT 22 (Association pour les Dons d'Organes et de Tissus humains). Elle a été créée à la suite d'un décès tragique au sein de la commune en 2011. Les Ken'ADOT 2012/13/14/17/19 ont laissé des souvenirs de rassemblements sympathiques et généreux, à la découverte de chemins de randonnées, du patrimoine et d'animations diverses chaque fois renouvelées....**



Après une pause et pour le plus grand plaisir de tous, la Ken'ADOT a fait son retour et rassemblé dimanche 14 mai, 173 randonneurs. Le soleil était au rendez-vous et les marcheurs chevronnés ou occasionnels ont pu découvrir les deux parcours proposés : l'un de 7 km et l'autre de 5 ; deux circuits à parcourir en famille et entre

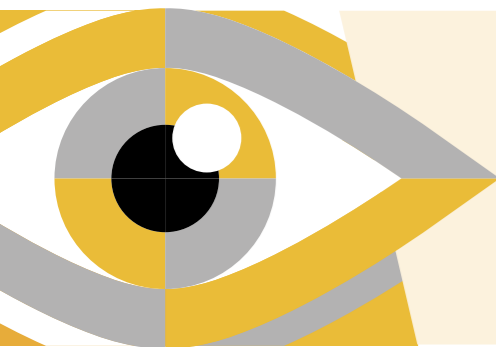
amis dans la campagne de Saint-Quay et Louannec. Des adeptes de la marche nordique ont également pu se joindre à la randonnée. En cours d'après-midi, une pause goûter attendait les marcheurs à la cidrerie TudKer où une dégustation de la cuvée 2022 leur était offerte par Brigitte et Jean-Luc Kerroux. Après l'effort, le réconfort : à leur retour, les participants étaient accueillis en musique : une pause musicale pour certains et un mini fest-deiz pour d'autres. Avant de se séparer, le tirage de la tombola a comblé les chanceux !

Le groupe organisateur tient à remercier :

- tout d'abord les bénévoles qui assurent l'encadrement et la sécurité tout au long de la journée,
- Mariano Belaunde et ses acolytes pour le final musical,
- les sponsors qui soutiennent la manifestation et par là même un sujet fort et difficile,
- la municipalité qui soutient la manifestation,
- le CA de l'ADOT 22, pour sa présence lors de cette journée réussie.

Cette 6<sup>ème</sup> édition, à la hauteur des précédentes, offrira à ADOT 22 la visibilité qui lui manque souvent sur les thématiques du don d'organes, de tissus et de moelle osseuse. Les bénéfices de la manifestation lui seront entièrement reversés, elle pourra ainsi communiquer encore plus largement vers le grand public. Les membres de l'association, la municipalité et toutes les personnes investies ce dimanche 14 mai se retrouveront en mairie le samedi 3 juin pour la remise du chèque.





## LES RENDEZ-VOUS DE LA SAISON 2023

La saison des animations est d'ores et déjà entamée. Elle a commencé avec Musiques sur place #5 le 7 mai et R(o)ue libre le 13 mai (voir articles en pages 15/16). Elle se poursuivra ensuite avec Voyage en Coulée verte le 17 juin, le fest-noz le 15 juillet et cette année 3 autres éditions de Musiques sur place : les 4 juin, 27 août et 17 septembre. Bien sûr, les animations, c'est aussi la matinée "promenons-nous sous les arbres" de la bibliothèque le 25 juin, ou encore l'Exposition d'arts kénanaise du 6 au 15 août.

👉 L'agenda complet est à retrouver page 42

➤ Cette année, **Musiques sur place**, organisé avec la nouvelle **association KEN'anim** (voir page 39), reviendra non pas deux fois, mais quatre ! La première étant passé, voici le programme pour les éditions encore à venir :



### MUSIQUES SUR PLACE #6

#### SWEET CACTUS 4 JUIN

Sweet Cactus est un combo festif et entraînant, qui célèbre le rock des 70's. Remuant et bon esprit, il propose un répertoire de reprises chaleureux et entraînant avec du Creedence Clearwater Revival, Neil Young, Curtis Mayfield, The Box Tops, Wishbone Ash, Free, Ten Years After...



### MUSIQUES SUR PLACE #7

#### MATHIEU CROCHEMORE TRIO 27 AOÛT

Un trio guitare-contrebasse-batterie qui s'inscrit dans la tradition du jazz et de la musique afro-américaine, en proposant un répertoire de standards et de compositions inspirées par le son et le swing des grands musiciens du style. Le guitariste et chanteur Mathieu Crochemore se produit sur les scènes de l'Hexagone depuis 15 ans en participant à différentes formations. Son jeu de guitare est inspiré par les grands du jazz (Joe Pass, Wes Montgomery, Kenny Burrell...) mais également par la musique brésilienne ou le blues. Il explore l'instrument pour forger une musique riche dont le maître-mot est le swing. Mathieu Crochemore : Guitare, Voix - Julien Pinel : Contrebasse Stéphane Stanger : Batterie



### MUSIQUES SUR PLACE #8

#### TRÉGOR STAR BAND 17 SEPTEMBRE

Formé par le batteur Lionel André, c'est un groupe à géométrie variable, qui rassemble diverses personnalités du Trégor issues de la scène blues. Pour ce concert à Saint-Quay Perros, nous retrouverons Little Houd et sa voix « rocailleuse » faisant le bonheur de tous ses fans. C'est un habitué des festivals blues de la région et le « local de cette session ». La section rythmique sera assurée par un duo bien rodé avec Philippe Paleczny à la basse et Lionel André à la batterie. Les guitares seront confiées à Olivier Personic, également connu de la région. Enfin, Rob Mitchell assurera les claviers et apportera l'harmonie au collectif.



## VOYAGE EN COULÉE VERTE 17 JUIN

Toujours co-organisé avec l'association d'artistes **A-Stroll**, Voyage en Coulée Verte revient nous faire vibrer aux sons métissés de l'Amérique latine et du Maghreb.

### SCÈNE OUVERTE (19h30)

En première partie, une scène ouverte aux duos et trios permettra à de **jeunes musiciens du Trégor** (notamment collégiens, lycéens ou étudiants) de présenter un set de 30 minutes dans des conditions professionnelles de scène et de son.

👉 Pré-inscription obligatoire auprès d'A-Stroll : [clairemocquard@hotmail.com](mailto:clairemocquard@hotmail.com).

### CARETTA PIPOCA (20h30)

Caretta Pipoca est un duo voix, guitare, percussions, inspiré de sonorités du Brésil et d'Amérique latine, un duo très complet avec deux chanteurs instrumentistes : **des reprises recomposées et choisies avec soin** pour un voyage qui mettra en une ambiance chaleureuse et ensoleillée !



### NANABOZHO, C<sup>IE</sup> LE GRAND Ô (21h30)

Spectacle dans lequel un danseur-acrobate, une chanteuse-comédienne et un musicien jouant de la viole de gambe nous emmènent avec eux dans une proposition chorégraphique et musicale. **Les branches de ce chêne sont à la fois, décor, partenaires de jeu et l'agrès circassien du spectacle.**



### LA JAM DE L'WEST ! (22h30)

La Jam de l'West !, c'est un **collectif sans frontières** : du **Chaabi au Funk, du Gnawa au Zouk...** Pas de limite pourvu que ça groove ! Pour cette soirée du 17 juin, la Jam de l'West vous proposera un voyage au cœur du Chaabi marocain, de Tiznit à Essaouira en passant par Ouarzazate : attachez vos ceintures, ça chaloupe sévère !



## FEST-NOZ 15 JUILLET

Vous avez aimé War-Sav ? Ils reviennent encore cette année, invités par la Mairie et l'**association de danses bretonnes**. Le couple de chanteurs **Suignard tad ha mab** et le groupe **Noz'Art** seront également de la partie.

### SUIGNARD TAD HA MAB

Louis-Jacques et Garvan, père et fils, chantent ensemble depuis des années. Dans la famille Suignard, la transmission s'est faite naturellement. **La langue, la culture et le plaisir de chanter sont des valeurs partagées.** « On se rend compte de la chance qu'on a eu de recevoir cette culture, de pouvoir la transmettre et de la partager avec les danseurs ».



### NOZ'ART

Le groupe Noz'Art existe depuis 8 ans. Il est composé de Sarah Chedifer à la flûte et au chant (gallo et breton), d'Olivier Depoix à la clarinette et de Pierre Boyer à l'accordéon diatonique 2 rangées. Il puise son **répertoire dans la riche tradition musicale de Bretagne** : les mélodies, les marches et la musique à danser pour le fest-deiz et le fest-noz.



### WAR-SAV

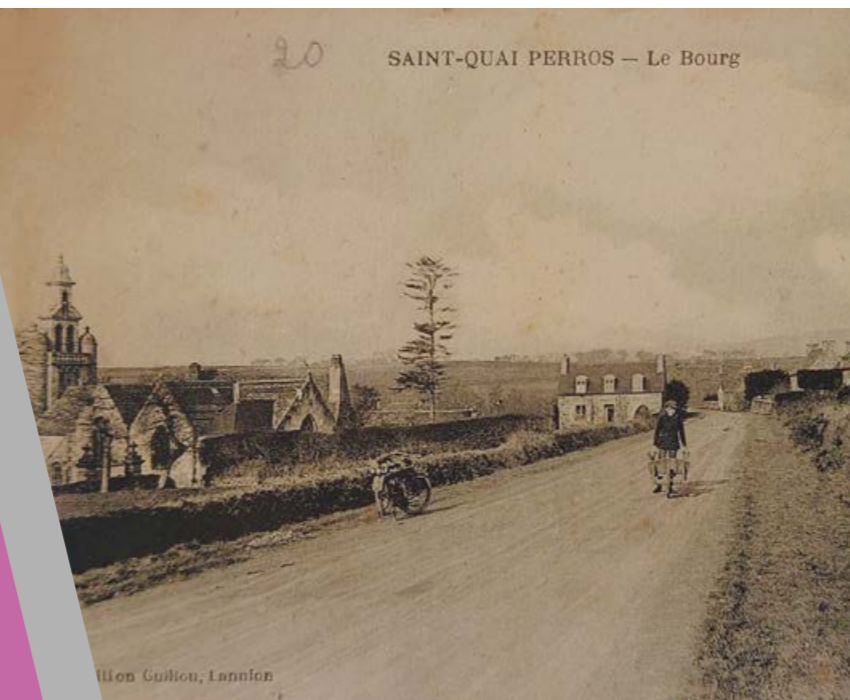
« Debout ! » en breton. Telle est l'invitation que lancent aux danseurs les musiciens du groupe trégorrois qui, depuis 2011, écume les scènes des fêtes bretonnes. War-Sav vous propose des **airs traditionnels** badigeonnés d'un mélange de **couleurs folks...** tout mariné dans un jus **saturé d'énergie...** À manger très chaud et à consommer sans modération !



👉 Cette année, la Mairie a décidé de ne pas faire de feu d'artifice, à la fois pour des raisons écologiques, budgétaires et pragmatiques, le feu d'artifice de Trestraou étant tiré le même soir.

## La rue des Hortensias, une histoire d'amour

Le marquis Eugène de Lur-Saluces, et la marquise Anne-Isabelle de Mac-Mahon vécurent une histoire d'amour à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle entre les domaines du Bois d'Amour et du Cruguil, qui donna naissance à la rue des Hortensias.



### Commençons par un peu de généalogie, l'amour viendra ensuite

Eugène de Lur-Saluces, marquis, d'une fratrie de 11 enfants, était issu d'une famille très noble qui possédait de grands châteaux dont Fargues, Uza et le domaine d'Yquem, premier cru supérieur de Sauternes.

Anne-Isabelle de Mac-Mahon, marquise d'Éguilly, était issue d'une grande famille de la noblesse française, descendante des anciens rois d'Irlande, qui donna à la France un président sous la III<sup>e</sup> République, Patrice de Mac-Mahon. Anne-Isabelle est aussi la petite-fille de Louis VI Le Peletier de Rosambo, seigneur de la paroisse de Saint-Quay, dont les armes sont visibles sur l'église [voir panneau d'information municipale du bourg].

Dans les années 1878-1879, le marquis de Lur-Saluces venait régulièrement en villégiature au château du Bois d'Amour à Perros-Guirec. Il y courtisait la marquise de Mac-Mahon, qui séjournait alors au château du Cruguil, propriété de sa mère, Henriette de Pérusse des Cars, duchesse des Cars.

### Un trajet semé d'embûches

Le trajet, effectué à l'époque en carrosse ou à cheval, était très inconfortable voire risqué entre Pont Couennec et le Cruguil. Tout d'abord, il fallait passer le gué du Kerduel, actuellement canalisé sous la

Craquanterie. La pluviométrie et les crues de l'époque étant plus importantes qu'à ce jour, ce passage n'était pas chose aisée. Puis il fallait monter la côte sur l'unique route carrossable, qui passait par le bourg de Saint-Quay : l'actuelle rue de la Vieille Côte. Cette route fortement pentue - elle l'est toujours pour nos cyclistes modernes - mettait à la peine les chevaux, il fallait donc mettre pied à terre.

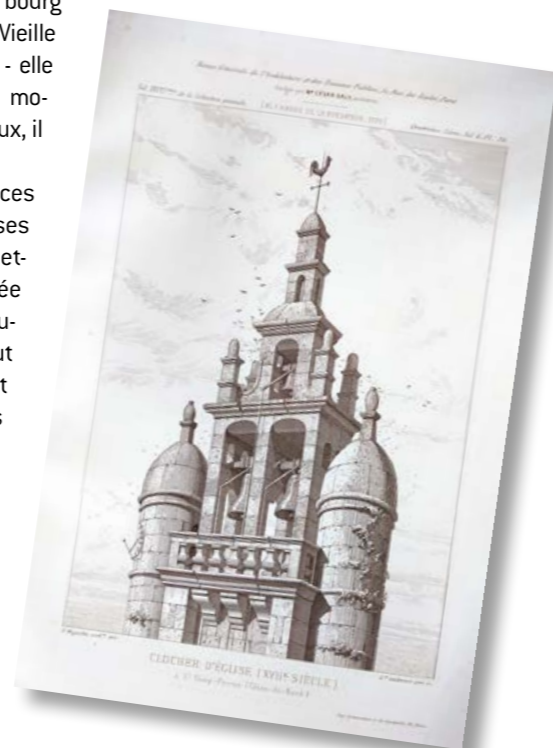
Monsieur le marquis de Lur-Saluces s'enquit donc de faire acheter par ses régisseurs toutes les terres permettant d'installer une route plus aisée et moins pentue pour rejoindre le Cruguil, via le bourg de Saint-Quay. Il put alors retrouver sa dulcinée autant que voulu. Ainsi fut créée la rue des Hortensias qui a conservé son tracé originel.

Eugène de Lur-Saluces et Anne-Isabelle de Mac-Mahon se marièrent le 29 août 1882 en la chapelle du château d'Yquem et eurent 8 enfants dont 6 filles. La rue des Hortensias est donc intimement liée à cette histoire d'amour.

### Une route facile et bucolique

Conséquence inattendue, en 1879, l'architecte Huguélin, trouvant la voie facile et bucolique, la remonte depuis Pont Couennec jusqu'à Saint-Quay. Il découvre ainsi le clocher de l'église, le dessine et en fait une

description détaillée pour la célèbre « revue générale de l'architecture » dirigée par César Daly et éditée la même année.



➔ Récit extrait des discussions de Balaneyer entre Hervé Morice et Olivier Houzet.

➔ Sources : <https://man8rove.com/>, <https://fr.wikipedia.org/>, « Revue générale de l'architecture, 4<sup>ème</sup> série Volume 6 », par César Daly

## Mission du soir

Ma mère cria de la cuisine comme un soir sur deux : « c'est ton tour Pascale, dépêche-toi. ».

Du haut de ses huit ans, ma sœur choisit sa tactique favorite, la mise en œuvre de sa force d'inertie : elle n'en-ten-dait pas ma mère, un point c'est tout.

Notre chambre au-dessus de la cuisine embaumait du parfum de la boîte de cassoulet qu'on adorait toutes les deux à l'époque. Ce fumet s'associe dans ma mémoire à cette heure du soir, calme, les devoirs faits, bruissant du simple échange sur les aventures de la journée, à voix basse, pour échapper aux oreilles de mon jeune frère.

Derrière la fenêtre de notre grande maison, des chauves-souris surgissaient déjà, rapides, noires dans le noir, et pourtant tellement visibles.

« - elles vont se prendre dans mes cheveux, il est trop tard, il fait trop noir, demain, promis, j'irai, s'il te plait, prend mon tour. » pleurnicha Pascale.

C'est vrai que maman avait laissé passer l'heure. D'habitude il faisait encore jour. Elle était aux bas des marches et elle rappela :

« - dans deux minutes c'est ton père qui monte, descends tout de suite ! »

Pascale se pelotonna de plus belle sur son lit.

Des larmes coulaient sur ses joues, terreur du noir et chiroptères cauchemardesques mélangées.

Ce soir-là, je m'en souviens encore, je pris son tour.

« - Maman, j'y vais à sa place. »

Après un câlin maternel d'encouragement, je descendis les marches vers la porte du garage.

Pas encore de lampadaires dans notre allée, ni dans les rues de S<sup>t</sup>-Quay à cette époque. S'éloigner des fenêtres du rez-de-chaussée bien éclairées, rassurantes, pleines de vies en mouvement, n'était pas facile.

Ma sœur scrutait le jardin de l'étage mais elle ne répondit pas à mon signe de la main, l'obscurité m'avait déjà dévorée. Il ne fallait pas que je réfléchisse à ça. C'est en courant que j'atteignis le portail et saisit doucement la poignée de fer froide. Il grinçait un peu dans le silence, un son pas vraiment sympathique. Que dire de la rue en pente qui m'attendait ! Nous habitions au bas de l'impasse fontaine S<sup>te</sup>-Marguerite, étroite, bordée de ses deux grands murs en pierres. Elle était dominée, comme encore aujourd'hui,

d'un côté par le clocher de la vieille église entourée de son cimetière et de l'autre par le presbytère de granit gris, austère même en plein jour.

Qui disait vieux cimetière disait aussi feux follets dans les histoires. La terre qui accueillait les morts laissait parfois, disait-on, fuser des gaz inflammables. Moi tout ce que je savais à l'époque c'est que cela pouvait arriver. Mes camarades d'école ne se lassaient pas de ces histoires à faire peur.

Tout ça pour dire que le portail refermé derrière moi je pris le temps de voir un peu mieux si le mur ne luisait pas... Je parvins à distinguer peu à peu les formes du paysage.

La peur de ce soir-là je peux encore la ressentir, celle du danger que l'on veut courir quand même, celle qui augure de l'adrénaline à venir. Celle de l'anticipation de l'exploit que l'on va réussir parce qu'on va y mettre tout son courage. C'est en courant de nouveau que je me lançai, évaluant seulement du coin de l'œil, pour être sûre de ne pas m'en rapprocher, les murs moussus dont les aspérités faisaient pourtant le bonheur de mes doigts curieux dans la journée.

En haut de l'impasse un croisement menait sur une route plus dégagée, éclairée pauvrement par une lune en quartier. Il faudrait redescendre. Il faudrait redescendre.

Cette idée ne me quitta pas, tout le temps de ma mission.

Au retour, au moment de quitter la route pour prendre ce chemin très noir une nouvelle fois, une chouette hulula, puis hulula encore, faisant raisonner l'obscurité et tétanisant mon courage. Je m'accroupis même un moment près du grand portail du presbytère pour observer les mouvements des chauves-souris qui me frôlaient d'un peu trop près à mon goût.

Je n'allais pas courir. Il n'y avait rien à craindre. Je serai courageuse comme l'Alice de mes lectures.

La nuit était douce, j'étais seule, curieusement ce fut la première fois que je me sentis faire partie de cet univers, attentive à sa singularité mise en valeur par l'intensité de l'instant.

C'est triomphante et fière de moi que je déposai solennellement le pot de lait frais de la ferme Marrec sur la table de la cuisine sous l'œil effaré de toute la famille. Je n'aurai plus peur le soir.

■ Gaëlle Urvoas



➔ Vous écrivez des histoires courtes, nouvelles ou poèmes ? Vous avez envie de les partager ?

Envoyez-nous vos textes, faisant entre 4000 (avec une photo ou illustration) et 4500 (sans photo) caractères espaces compris à : hannah.issermann@mairie-saintquayperros.fr.

# Chez Casimir

Quand on dit Casimir à Saint-Quay on évoque des souvenirs : pas ceux de L'Île aux enfants, mais ceux du resto-ouvrier kénanaïs, avant-dernier commerce du bourg. Nous avons évoqué tous ces souvenirs avec Annick et Chantal Fer.



## Arrivés en 1953 du centre Bretagne

Cécile et François (Casimir est son second prénom) Fer sont arrivés sur Saint-Quay en 1953, ils arrivaient de Plourac'h près de Callac. Venus de familles de paysans du centre Bretagne, ils se lançaient dans une nouvelle vie en venant s'installer avec leur première fille Annick (Niko pour les intimes) âgée de 11 ans à l'époque. Ils achetèrent le fonds de commerce « bar-épicerie-quincaillerie » installé dans la petite maison entre à l'entrée de la Vieille Côte, 2 rue des Hortensias, disparu depuis.

Un travail harassant ; 365 jours sur 365, Cécile tenait le commerce et Casimir était ouvrier manœuvre sur des chantiers la journée pour tenir les finances, et secondait son épouse le soir. Elle vendait des poules et des lapins, allait au puits (actuellement encore

existant juste après la mairie, rue de l'Église). « Ce puits servait aussi pour le réfectoire des enfants de l'école : chez Tanguy... Tout le monde allait au puits jusque dans les années 60 » se rappellent Chantal et Annick.



## « Chez Casimir »

En 1954 naît Chantal Fer, en 1962 le commerce est déplacé au 10 avenue de la Mairie, dans un bâtiment qu'ils font construire. C'est le réel commencement

du populaire « Chez Casimir » ; François utilise son second prénom plus original et la mascotte de « L'Île aux enfants » sur ses enseignes. Cécile fait des crêpes pour s'en sortir financièrement, en 1972 Chantal entre dans l'activité. « Chez Casimir » devient un bar-restaurant ouvrier et une belle histoire de famille.

« Au début, quand on avait 15 clients on était débordés, et petit à petit ça s'est développé. Les clients, des artisans du coin, prenaient des caisses de vin et s'assoient dessus. C'était vraiment sympa ! » Chantal raconte ses souvenirs, la voix pleine d'émotion. « Il y avait 4 bars-épiceries, Joséphine, Le Saux, Tanguy Guégan et Casimir... Tout le monde vivait. » rappelle Annick. Elle a rejoint l'équipe en 1976. « Chez Casimir » est donc devenu un resto-ouvrier tenu par les deux sœurs Fer, jusqu'en 2002. Rendez-vous incontournable de tous les artisans du secteur, d'une grande renommée, avec Casimir, alors à la retraite, qui était passé de l'autre côté du comptoir, pour partager des moments de vie avec ses anciens compagnons de chantier.

## Casimir, un personnage !

Cécile et Casimir habitèrent derrière le restaurant jusqu'à la fin de leurs jours ; en 1991, Cécile est décédée, Casimir l'a rejointe en 1998. En 2002, faute de repreneur, le commerce a fermé.



# Frelons asiatiques

Comme toutes les régions côtières, la Bretagne se trouve fortement touchée par le frelon asiatique. Cela s'explique simplement par leur situation géographique. En effet, les frelons asiatiques se trouvent bloqués dans leurs déplacements par la mer.

## Le contexte

Le fonds de concours de Lannion-Trégor Communauté (LTC) à la destruction des nids de frelons asiatiques s'est élevé en 2021 à 23 315 € pour 971 nids détruits, sans évolution notable par rapport à 2020. Il ne sera pas reconduit pour la destruction de nids en 2023, sur décision du bureau exécutif malgré une très forte hausse du nombre de nids détruits en 2022.

La position de LTC, en phase avec l'avis du Museum national d'Histoire naturelle, est de ne pas encourager au piégeage du fait de l'attraction d'autres insectes.

Monsieur Klimm, apiculteur, référent du GDSA 22 (Groupement de défense sanitaire apicole des Côtes d'Armor), lors de la réunion



publique du 17 mars 2023, a présenté leur façon de procéder ; cette technique a fait ses preuves, même s'ils reconnaissent qu'elle n'est pas parfaite.

Notre commune a fait ce choix comme beaucoup d'autres dans le Trégor et nous avons 42 piégeurs volontaires.

## Quelques généralités sur le frelon

Le frelon asiatique a le thorax brun noir, un segment jaune orange au bout de l'abdomen, des pattes jaunes, et mesure 3 cm.

Le frelon européen est de couleur brun rougeâtre marron, et mesure 4 cm.

En Bretagne, on compte environ 17000 nids par an, représentant une somme de 6 645 000 € pour leur destruction.

Un nid contient 2 000 à 3 000 frelons et consomme 11,5 kg d'insectes par nid, ce qui équivaut à 150 000 insectes.

50 milliards d'insectes sont dévorés en Bretagne sur 4 ans.

## Le piégeage de printemps des fondatrices (PFF)

Il doit être fait de mi-mars à fin avril à l'aide de pièges spécifiques. Ce piégeage de printemps est important car il permet de capturer la reine qui vient s'alimenter au piège. Il s'agit d'une méthode simple, efficace et très économique (300 à 500 € pour la commune).

Le piège est placé près d'un arbre ou de fleurs mellifères, à proximité d'un point d'eau. L'appât sera changé tous les 10/12 jours, suivi d'un comptage des insectes piégés.

Une fois la première reine piégée, la libération de phéromones va attirer les autres reines.



**Le frelon asiatique**  
a le thorax brun noir, un segment jaune orange au bout de l'abdomen, des pattes jaunes, et mesure 3 cm



**Le frelon européen**  
est de couleur brun rougeâtre marron, et mesure 4 cm

Un des inconvénients du piégeage est d'attirer aussi d'autres insectes (guêpes, mouches, moustiques...).

## Les objectifs du PFF

Ses principaux buts sont :

- > empêcher l'implantation de nouveaux nids,
- > diminuer le danger pour les humains : paysagistes, agriculteurs, loisirs d'extérieurs...
- > économiser de l'argent public engagé dans la destruction des nids,
- > préserver les productions fruitières.

## Le nid primaire

Au printemps la reine fondatrice construit un nid primaire. Le nid primaire se verra de mai à juin, sous abri, d'une taille inférieure à 25 cm. En cas de découverte, il faudra appeler le référent de la mairie.

Le nid primaire n'est occupé que par les reines fondatrices, et éventuellement des larves. En scrutant l'apparition de nids primaires qui ne sont pas plus gros qu'une balle de tennis, la lutte est plus efficace. En effet, cela empêche les larves d'éclore et de devenir ainsi ces véritables prédateurs d'abeilles que sont les frelons asiatiques.

## Le nid secondaire

Quand la colonie se développe, la reine abandonne son nid primaire pour construire un autre nid de très grosse taille avec souvent des milliers de frelons. Ce nid se verra en extérieur, souvent au haut des arbres, il va se développer et la destruction sera faite par un professionnel. Bien souvent, il n'est visible qu'en automne à la chute des feuilles. À cette période, il s'avère inutile de les détruire car le nid ne sera jamais recolonisé.

En septembre/octobre, les mâles vont mourir.

D'octobre à janvier, les reines quittent le nid pour aller se réfugier sous les feuilles ou sous un tronc d'arbre.

➡ **Référent frelon asiatique** : Pascal Masson, responsable technique de la commune

➡ **Contact élu** : Hervé Le Bonnic, conseiller municipal

➔ **Rappel** : les séances du conseil municipal sont publiques et chacun peut librement y assister. Les comptes rendus détaillés des délibérations sont disponibles en mairie ou sur le site Internet (<https://mairie-saintquayperros.fr/accueil/vie-municipale/?el=comptes-rendus>) dès qu'ils ont été approuvés, en général lors du conseil municipal suivant. À des fins de lisibilité et de compréhension, les comptes rendus ci-après ont été résumés.

**Conseil municipal du 10 nov. 2022**

• **Autorisation de déposer un permis de construire**

Avec 12 voix pour et trois contre (Yves Davoult, Josiane Réguer et Gisèle Le Guillouzer), le conseil municipal autorise le maire à déposer et à signer la demande de permis de construire de la Maison kénanaise et de la halle couverte.

• **Lancement des consultations pour le projet de construction**

Avec 12 voix pour et trois contre (Yves Davoult, Josiane Réguer et Gisèle Le Guillouzer), le conseil municipal autorise le maire à lancer une consultation en procédure adaptée pour le projet de construction d'une maison associative et d'une halle couverte et à signer tout document relatif à cette consultation.

**Conseil municipal du 1<sup>er</sup> déc. 2022**

• **Désignation d'un conseiller municipal correspondant incendie et secours**

Joël Le Droumaguet est désigné correspondant incendie et secours.

• **Lignes directrices de gestion**

Le conseil municipal prend connaissance des lignes directrices de gestion de la commune qui visent à :

- 1) déterminer la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, notamment en matière de GPEEC.
- 2) fixer des orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels. En effet, les commissions paritaires n'examinent plus les décisions en matière d'avancement et de promotion depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.
- 3) favoriser, en matière de recrutement, l'adaptation des compétences à l'évolution des missions et des métiers, la diversité des profils et la valorisation des parcours professionnels ainsi que l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Le comité technique a validé à l'unanimité le 9 novembre 2022 la proposition de lignes directrices de gestion de la commune.

• **Ouvertures dominicales 2023**

Le conseil municipal autorise pour 2023 les ouvertures dominicales suivantes :

> **Sont autorisés à ouvrir les dimanches 7 mai et 17 déc. 2023 :**

- Commerce de gros de boisson

> **Sont autorisés à ouvrir le dimanche 3 décembre 2023 :**

- Commerce de gros de boisson
- Commerce de détail d'autres équipements du foyer
- Commerce de détail de matériels audio et vidéo en magasin spécialisé
- Commerce de détail de livres en magasin spécialisé

> **Sont autorisés à ouvrir les dimanches les 10 et 17 déc. 2023 :**

- Commerce de détail d'autres équipements du foyer
- Commerce de détail de matériels audio et vidéo en magasin spécialisé
- Commerce de détail de livres en magasin spécialisé
- Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
- Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé

> **Sont autorisés à ouvrir les dimanches 24 et 31 déc. 2023 :**

- Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé
- Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé
- Commerce d'alimentation générale
- Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés
- Hypermarchés

• **Ratios promus-promouvables pour les avancements de grade 2022**

Le conseil municipal décide de retenir pour 2022 les taux de promotion suivant :

Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Taux en %
B	Rédacteur	Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe	100
C	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	100
C	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	100

• **Tableau des effectifs**

Le conseil municipal valide le tableau des effectifs de la commune comme suit :

Effectif	Emplois permanents	Durée hebdomadaire de service
1	Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe	Temps complet
1	Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe	Temps complet
1	Adjoint administratif territorial	Temps non complet 17h30
1	Agent de maîtrise principal	Temps complet
5	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Temps complet
1	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Temps complet
3	Adjoint technique	Temps complet
1	Adjoint technique	Temps non complet 28h

• **Décision modificative au budget général**

Le conseil municipal approuve la décision modificative suivante au BP 2022 :

> **Dépenses de fonctionnement**

Charges de personnel		
Budgétisés BP 2022	Modification	Nouveau budget
336 500 €	+ 2 000 €	338 500 €

> **Recettes de fonctionnement**

Atténuation de charges (remboursement sur rémunération)		
Budgétisés BP 2022	Modification	Nouveau budget
7 500 €	+ 2 000 €	9 500 €

• **Tarifs 2023**

Le conseil municipal vote les tarifs suivants pour l'année 2023 (sans changement par rapport à 2022)

**Concessions aux cimetières**

15 ans	120 €
30 ans	220 €

**Concessions au colombarium**

10 ans	390 €
15 ans	530 €
20 ans	660 €
30 ans	940 €

**Concessions aux cavurnes**

15 ans	110 €
30 ans	200 €

**Mur du souvenir**

10 ans	50 €
--------	------

**Photocopies N&B**

Format A4	0,25 €
Format A3	0,50 €

**Photocopies Couleurs**

Format A4	0,30 €
Format A3	0,60 €

**Salle Yves Guégan**

SALLES	LOCATION 1 jour de semaine du lundi au jeudi		LOCATION Week-End du vendredi début d'après-midi au dimanche. Etat des lieux à 8 h le lundi	
	Kénanais	Extérieur	Kénanais	Extérieur
2 salles sans cuisine	235 €	350 €	290 €	430 €
Location occasionnelle 1/2 journée	150 €	200 €		

Couverts + vaisselle	LOCATION 1 jour de semaine		LOCATION Week-End	
	Kénanais	Extérieur	Kénanais	Extérieur
1 Kit 50 couverts	50 €	80 €	50 €	80 €
2 Kits 50 couverts	95 €	155 €	95 €	155 €
3 Kits 50 couverts	135 €	225 €	135 €	225 €
4 Kits 50 couverts	170 €	290 €	170 €	290 €

**ESTRADE** | Jusqu'à 24 m<sup>2</sup> > 100 € | Jusqu'à 48 m<sup>2</sup> > 200 €

• **Caution : 500 €**

- **Intervention complémentaire** (ménage, vaisselle) : **30€/h** si nécessaire
- **Salle bleue : gratuité** pour les cafés après obsèques à St-Quay-Perros
- Pendant les vacances scolaires les associations kénanaises disposent de la salle Yves Guégan que si elle n'est pas louée
- Les salles d'associations sont mises à disposition à titre gracieux pour les activités des associations kénanaises
- Les salles sont prêtées en plus aux associations pour des réunions à raison d'une fois par an

**Location pour réunion associative ou d'entreprise**

Location 2h	Journée pour Kénanais	Journée pour Extérieur
50 €	100 €	150 €

### • Crédits scolaires 2023

Le conseil municipal vote les crédits scolaires suivants pour 2023 :

Activité piscine (140x10)	Activité voile	Spectacle de Noël	Transport
1 400 €	450 €	400 €	6 000 €
Fournitures (47x94 élèves)	Petits maté- riels	B.C.D.	Achats de livres scolaires
4 418 €	1 500 €	1 050 €	750 €
<b>TOTAL</b>	<b>15 968 €</b>		

### • Don pour la lutte contre le cancer

Suite au décès du fils de l'ancien secrétaire de mairie de Saint-Quay-Perros et à la demande de la famille de privilégier aux gerbes les dons pour la lutte contre le cancer, le conseil municipal décide de faire un don de 100€ pour la lutte contre le cancer.

### • Demandes de subvention

Le conseil municipal sollicite une subvention d'un montant de 127 543 € auprès de la région Bretagne dans le cadre du dispositif « Bien vivre partout en Bretagne » 2022 pour participer au financement de la démolition-désamiantage de l'ancienne école et la construction d'une maison des associations (bâti uniquement). Le conseil municipal sollicite une deuxième subvention d'un montant de 180 000 € auprès de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2023 et 2024 pour le projet d'aménagement du bourg comprenant la construction d'une maison associative, d'une halle couverte et l'aménagement extérieur.

### • Appel à manifestation d'intérêt

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à publier un « Appel à Manifestation d'Intérêt » dans le cadre de la mise à disposition du toit de l'école Albert Jacquard pour la pose de panneaux photovoltaïques.

### • Aménagement Crec'h Min phase 2 SEM, habitat léger réversible.

Avec douze voix pour et trois abstentions (Yves Davoult, Josiane Reguer et Gisèle Le Guillouzer), le conseil municipal vote la motion suivante :

« Afin d'être en phase avec notre époque et nos convictions, la phase 2 de l'aménagement du lotissement dit Crec'h Min portée par la SEM en phase 1 doit être repensée.

En effet, la programmation d'aménagement répond à des besoins obsolètes et représente une artificialisation importante.

Nous souhaitons que les logements soient regroupés en immeubles sur 2 ou 3 niveaux (R0 / R+1 / R+2) dans des macro-lots, ainsi que proposés en habitat léger et réversible dans un macro-lot dédié avec un bâtiment commun permanent.

Ces deux typologies de logements doivent conduire à minimiser les aménagements urbains (moins de voiries imperméables, moins d'accès individuels, plus d'espaces partagés...) et ainsi minimiser les coûts d'achat ».

### • Convention Tiny-House

Le conseil municipal autorise le maire à signer une convention de mise à disposition du terrain communal, parcelle BC28, au 311 chemin de Milian Coat Gourhant en Saint-Quay-Perros, avec l'association ATIHRE pour accueillir des habitats légers et réversibles. La convention est conclue pour une durée d'un an et se renouvelera ensuite par tacite reconduction. Elle prendra effet au 1<sup>er</sup> décembre 2022.

La redevance annuelle est fixée à 50 centimes d'euro par jour et par habitat léger installé pour l'occupation du terrain, réglable pour la période échue, au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, ou à date de départ du terrain. À ce titre, l'association tiendra un carnet des installations/désinstallations à disposition de la commune.

### • Rapport d'activité 2021 de Lannion-Trégor Communauté

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote contre le rapport d'activité 2022 de Lannion-Trégor Communauté.

### • Mission Office Santé

Le conseil municipal autorise le maire à missionner la société Office Santé pour réaliser un diagnostic dans le but de maintenir l'attractivité du territoire notamment en favorisant l'installation durable d'une offre de soins pluridisciplinaire. La société Office Santé recensera de manière exhaustive les besoins, contraintes et désirs des professionnels de santé exerçant sur la commune. A l'issue de cette mission, Office Santé synthétisera les données techniques et financières et les présentera à la commune.

Ce travail permettra à la commune de disposer d'un diagnostic qualifié lui permettant de choisir le mode de réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire le plus adapté.

Le diagnostic devra être livré au plus tard 2,5 mois après la signature de la lettre de mission, et à compter de l'envoi des courriers aux professionnels de santé (sous réserve de leur disponibilité pour rencontrer Office Santé). Le coût de la mission est de 8 000 € H.T.

### • COPIL RD788

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'un comité de pilotage a été organisé pour préparer la réunion publique du 8 décembre 2022 relative à la transformation de la RD 788. La réunion publique sera organisée dans la salle Yves Guégan et sera retransmise en direct. Le Conseil Départemental prévoit d'accueillir 150 personnes. Le réfectoire du dessous sera mis à disposition avec 50 chaises et un écran géant pour la retransmission. Toutes les personnes qui suivront la réunion en ligne pourront poser des questions grâce à un système de messagerie.

La réunion publique permettra de restituer le diagnostic des mobilités sur la RD 788, l'étude réalisée par un cabinet externe et financée par le Conseil Départemental, les préconisations ainsi que l'expérimentation qui a été pensée en COPIL et prévue pour une durée de 6 mois. L'expérimentation pourra être modulée en fonction des analyses qui en seront faites. La population sera consultée à l'issue de l'expérimentation, des décisions seront prises ensuite. Il restera à définir la répartition du coût pour l'aménagement de l'infrastructure entre les différentes parties.

### • Désignation des lieux associatifs et espaces publics

Monsieur le maire informe l'assemblée que la population sera invitée à proposer des noms pour désigner les lieux associatifs et les espaces publics de la commune qui n'en ont pas.

### • Questions diverses selon règlement intérieur :

#### > Intervention de Claire Bille Bize

Claire Bille Bize informe l'assemblée que la commission « Gouvernance Partagée et Participation Citoyenne » va animer la seconde session des ateliers citoyens de cette année scolaire, le 19 et le 20 décembre prochain. À destination des enfants de la grande section/CP à la 6<sup>ème</sup>, ces ateliers sont gratuits et sont ouverts aux enfants de Saint-Quay-Perros comme aux petits enfants des grands-parents habitants notre commune. Le thème de cette session est l'hiver : les enfants sont invités à venir avec un objet qui représente l'hiver pour eux.

#### > Question de Joël Le Droumaguet

Des actes de vandalisme sur la signalisation routière ont lieu depuis un certain temps sur notre commune et notamment :

- Chemin de Keravily : déplacement des bornes balisées rouge et blanche indiquant un rétrécissement de chaussée, et limitant la vitesse, malgré un arrêté municipal.

- Rue de la Vieille côte : panneau de circulation déposé sur le trottoir, ce panneau, indiquant la priorité du sens de circulation.

La dégradation du matériel de sécurité et des divers panneaux met en danger les usagers de ces routes.

Quelles procédures allons-nous engager pour mettre un terme à ces incivilités, à ces actes manifestement illicites ?

Monsieur le maire ajoute les tags sur les panneaux à Gouzabas puis répond à la question :

- Pour les panneaux de la Vieille-Côte, ils sont fixés définitivement.

- Pour les bornes du chemin de Keravily, une plainte contre X mais avec suspicion va être déposée en gendarmerie. Monsieur le maire précise qu'il s'agit d'une phase d'expérimentation et toutes les personnes qui ont des doléances peuvent les rapporter en mairie.

#### > Questions d'Hervé Le Bonniec

Il est courant de voir des intérieurs de magasin ou des enseignes encore allumés à 21 heures ou 22 heures en ces temps où chacun se doit de faire des gestes pour la planète et malgré l'augmentation du coût de l'énergie. Ne pourrait-on pas demander à nos commerçants de participer aux économies d'énergie ?

Par ailleurs, la municipalité est engagée dans cette démarche mais elle peut aller encore plus loin en ce qui concerne l'éclairage public. Est-il possible de faire des groupes de travail avec des représentants des quartiers pour optimiser l'éclairage public ? L'objectif étant d'adapter nos consommations énergétiques aux besoins réels de la population.

Monsieur le maire approuve la création d'un groupe de travail pour réfléchir à la question de l'éclairage public. Concernant les enseignes, il s'agit d'un travail avec les commerçants. Madame

la première ministre a fait un rappel à la loi précisant qu'il est interdit d'éclairer de 1 heure à 6 heures du matin. Monsieur le maire explique qu'il a profité de ce rappel à la loi pour écrire un courrier à tous les commerçants ayant une devanture sur la RD 788 afin qu'ils respectent la loi.

## Conseil municipal du 23 février 2022

### • Rénovation de l'éclairage public

Le conseil municipal ouvre une enveloppe de 5 000 € pour l'année 2023 affectée aux besoins de rénovations ponctuelles sur l'éclairage public par le Syndicat départemental d'énergie des Côtes d'Armor.

### • Intégration de plein droit d'un bien sans maître

Le conseil municipal autorise le maire à missionner le CDG22, service « Droit des sols/Rédaction d'actes fonciers » pour rédiger un acte administratif afin d'intégrer de plein droit un bien sans maître - parcelle BR 23. Coût de la mission : 350 € pour 7 heures de travail.

### • Point scolaire

L'école compte aujourd'hui 97 élèves, répartis en 4 classes. La classe enfantine (de la TPS à la MS) est chargée, avec 37 élèves. Malgré l'importance de l'effectif, l'enseignante Anne Collet peut différencier les apprentissages : l'arrivée de Marina Coguen depuis le retour des vacances de Toussaint, d'abord comme stagiaire puis comme intérimaire, permet en effet à l'enseignante cette souplesse, avec 3 adultes qui encadrent la classe le matin, plus un atsem qui intervient une heure au milieu de la matinée. Les 3 autres classes ont un effectif d'environ 20 élèves chacune. Pour la rentrée prochaine, les effectifs prévus sont stables.

### • Comité d'animations programmation de la saison, montage associatif

Un comité d'animations associatif « KEN'anim » a été créé afin de couvrir les bénévoles lors des différentes manifestations festives, sportives et culturelles sur la commune, ainsi que les ventes de boissons, nourritures et autres biens et services. Au programme cette saison :

- > Musiques sur place : le 7 mai, le 4 juin, le 27 août et le 17 septembre. Il s'agit des concerts organisés l'après-midi et aidés par le GUSO et la région Bretagne.
- > Roue Libre le 13 mai 2023. Lancement de la communication et des affiches le 10 mars pour qu'il y ait une participation de la population. Le travail est fait avec la compagnie Grand Ô et la fanfare Wazo (cuivre et chant).
- > Voyage en Coulée Verte le 17 juin 2023. Programmation Astroll (musique méditerranéenne).
- > Fest-noz le 15 juillet 2023 précédé du pardon le même jour. Programmation Danses bretonnes.
- > Vide-greniers du Stade Kénanaï 16 juillet 2023.
- > Exposition d'arts mi-août, chapoté par le comité d'animation associatif.

• **Commission communication :**  
**VSQ lettre et magazine, cahiers**

Le « Vivre à Saint-Quay » se décline toujours en deux versions : la lettre distribuée ce mois de février et le magazine programmé au printemps et à l'automne. La lettre, initialement prévue et réduite en un cahier de 4 pages a été particulièrement fournie cet hiver en articles, elle est donc passée à 12 pages.

Cet outil de communication est soumis au règlement intérieur du conseil municipal dans lequel est indiquée la place consacrée à la tribune de l'opposition. Cette limitation n'a pas été appliquée dans les derniers bulletins, par respect pour la volonté de communication du groupe d'opposition, mais cette tribune ne doit pas non plus être trop éloignée du règlement intérieur.

• **Comité développement du territoire**

> **RD788**

Monsieur le maire présente les retours de décision du dernier Copil tenu le 9 février et discuté en comité de développement du territoire ainsi que les retours de la réunion publique. Cette expérimentation ne fait pas l'unanimité au comité de développement du territoire et a amené beaucoup de débats (2 contre, 8 pour). Les décisions prises reflètent un compromis trouvé entre les différentes collectivités représentées à ce Copil et tient compte des invariants de chacun.

L'expérimentation va démarrer en mai et la mise en place est prévue pour avril. Il y aura un comité de pilotage avant.

> **Crec'h-Min SEM-tranche2**

La commune et l'association Aihre, nouvelle association sur le territoire qui développe l'habitat léger sur le Trégor Goëlo, ont organisé une présentation de l'habitat léger sous forme de visite de site, invitant les élus de LTC et la directrice de la SEM-LTC à y participer. Ils ont visité deux sites d'habitat léger : hameaux légers à St-André-des-eaux, et Ty village à St-Briec, ainsi qu'un concepteur d'habitat réversible : Eclis. La vision du potentiel de ce type d'habitat paraît ainsi plus claire. L'aménageur SEM-LTC a programmé dans son plan d'aménagement une partie en hameau léger d'au moins 3000 m<sup>2</sup> (en accord avec la commune et Aihre), cette surface peut être augmentée si un bailleur social intègre l'habitat léger, et/ou si la SPLA-LTC programme un parc locatif sur ce modèle d'habitat.

Il reste 2 questions à l'étude :

- > Si bail emphytéotique, qui sera le porteur foncier.
- > Question du raccordement obligatoire aux réseaux car les documents d'urbanisme obligent tous les habitats à se raccorder au réseau d'assainissement collectif lorsqu'il est présent.

> **Zone 2AU2, rue de la forge**

Le comité de développement du territoire s'est prononcé très favorablement à cette demande d'ouverture à l'urbanisme (unanimité - 1), après une première esquisse étudiée entre adjoints qui ne convenait pas, l'aménageur a proposé un aménagement en phase avec les recommandations de la commune (zone humide, gestion des eaux à la parcelle, mobilités actives... et selon le règlement du PLU (orientation, répartition des habitats). Un des bâtiments collectifs est destiné à accueillir une maison médicale ou une résidence autonomie. Le maire informe qu'il a rédigé une demande d'ouverture à l'urbanisme auprès du président de LTC.

> **Antenne Circet**

Le projet a été présenté lors de deux réunions de quartier. Lors de la première réunion, il n'y a pas eu d'opposition au projet. Lors de la seconde réunion, une opposition a commencé à se faire ressentir, certains riverains se sont prononcés catégoriquement contre l'installation de l'antenne. Monsieur le maire fait savoir qu'il a informé l'installateur de l'opposition de la population. En réponse, l'installateur a indiqué qu'il pourra installer l'antenne dans un champ à proximité, chez un agriculteur. L'installateur a proposé d'organiser une réunion pour informer de la non-dangerosité et de la non-nocivité de l'antenne.

Suite aux échanges, l'installateur aura un temps de réponse, ensuite le projet sera soumis pour avis en conseil municipal.

Monsieur le maire rappelle que le projet est prévu sur un terrain communal, s'il est déplacé de 5 mètres, il sera sur un terrain privé et la commune ne pourra rien dire.

• **Commission sociale :**

Nolwenn Briand informe l'assemblée de la mise en place d'un règlement intérieur pour organiser le fonctionnement de la Banque Alimentaire sur la commune. Le règlement intérieur va permettre d'accompagner au mieux les bénéficiaires et les personnes susceptibles de le devenir au vu des crises successives qui impactent les populations.

Il a également pour objectif d'encadrer les bénévoles en rappelant leur engagement volontaire car il peut arriver qu'ils soient mis à mal ou pris à parti. Le règlement intérieur rappelle aux bénéficiaires leurs droits et leurs obligations. Il rappelle également aux bénéficiaires les modalités à respecter pour bénéficier du dispositif.

Les effectifs sont plutôt stables mais le nombre pourrait augmenter.

• **Défense de l'hôpital**

A la demande de Madame Gaëlle Urvoas, le conseil municipal vote la motion suivante qui sera transmise à l'ensemble des communes du territoire de Lannion-Trégor-Communauté :

Attendu que l'Agence Régionale de Santé et la direction du groupe hospitalier GHT Armor annonce, suite au rapport Rossetti paru en juin 2022, opter pour le rapprochement à Lannion de l'Hôpital et de la Polyclinique du Trégor.

Attendu qu'au cours de la cérémonie des vœux à l'hôpital le 26 janvier 2023, la directrice du GHT, le directeur de l'hôpital et la présidente de la CME ont confirmé ce rapprochement et sa validation d'ici l'automne dans le cadre du prochain Plan Régional Santé.

Attendu que l'élaboration d'un projet médical commun et l'étude de la faisabilité juridique et architecturale d'un rapprochement sous forme d'un Groupement de Coopération Sanitaire débute ce semestre.

Attendu que sont à l'ordre du jour la construction d'un bâtiment de la polyclinique privée à l'entrée de l'hôpital (services administratifs et consultations) et l'occupation sur 2 étages au sein même de l'hôpital de l'activité chirurgicale de la polyclinique privée (ambulatoire et hospitalisation classique).

Attendu que l'hôpital de Lannion est dans une situation économique fragile accentuée par la prise en charge des malades souffrant du COVID. L'établissement affiche 12 millions de déficit pour l'hôpital et 2 millions pour l'EHPAD.

Attendu que la situation économique de la Polyclinique n'est pas connue et qu'à court terme elle sera confrontée à des départs à la retraite de chirurgiens.

Attendu qu'un rapport du Sénat en 2020 soulignait le surcoût financier de la gestion de deux systèmes sanitaires différents (le public et le privé) dans un Groupement de Coopération Sanitaire. Attendu que ce projet est estimé à 30 millions et que son financement n'est pas assuré.

Attendu que pérenniser l'offre hospitalière et l'accès aux soins pour toute la population en particulier les plus modestes est un enjeu partagé par les élu.e.s.

Ce projet de Groupement de Coopération Sanitaire mérite toute notre attention.

Les élu.e.s de Saint-Quay-Perros demandent à ce que la situation financière de la Polyclinique soit dévoilée, ainsi que l'implication de chacune des parties dans la prise en charge des patients H24, qui est aujourd'hui assurée par l'hôpital public. Ces éléments sont indispensables avant toute prise de décision définitive de ce rapprochement qui pourrait fragiliser l'ensemble de l'offre de soins à Lannion tout particulièrement celle de l'hôpital public.

## Conseil municipal du 29 mars 2023

• **Rénovation des mâts et lanternes d'éclairage public à Pors ty Olu**

Le conseil municipal approuve la proposition de rénovation présentée par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor (SDE22) pour un montant estimatif de 22 100 € TTC dont 13 300 € à la charge de la commune.

• **Éclairage public aux abords de la Maison kénanaise**

Le conseil municipal avec 12 voix pour et 3 voix contre (Yves Davoult, Josiane Reguer, Gisèle Le Guillouzer) approuve le projet d'éclairage public présenté par le SDE22 pour un montant estimatif de 30 700 € TTC dont 18 447 € à la charge de la commune.

• **Fourniture et pose d'une borne de prises de courant**

Le conseil municipal avec 12 voix pour et 3 voix contre (Yves Davoult, Josiane Reguer, Gisèle Le Guillouzer) approuve le projet de fourniture et pose d'une borne de prises de courant près de la Maison kénanaise présenté par le SDE22 pour un montant estimatif de 5 400 € TTC dont 3 667 € à la charge de la commune.

• **Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne**

Le conseil municipal, avec trois abstentions (Yves Davoult, Josiane Réguer et Gisèle Le Guillouzer) sollicite une subvention d'un montant de 217 504 € auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour la déconnexion et la désimperméabilisation des espaces et équipements publics dans le bourg de Saint-Quay-Perros (4 310 m<sup>2</sup>), dans le cadre de l'appel à projets pour la renaturalisation des villes et villages.

• **Validation du choix de la commission d'appel d'offres pour la construction**

Le conseil municipal, avec 12 voix pour et 3 voix contre (Yves Davoult, Josiane Réguer, Gisèle Le Guillouzer) décide de retenir les entreprises suivantes pour réaliser les travaux de construction de la Maison kénanaise, de la halle couverte et des aménagements extérieurs :

Lot n°	Entreprises	Montant H.T.	Montant T.T.C.
1 - Gros-œuvre - maçonnerie	Entreprise <b>Lachiver</b>	198 500 €	238 200 €
2 - Charpente - Ossature bois - Bardage - Isolation paille - Menuiseries extérieures	Entreprise <b>Motreff</b>	458 934 €	550 721 €
3 - Couverture bac acier - Etanchéité	Entreprise <b>LM Couverture</b>	41 954 €	50 345 €
4 - Menuiseries intérieures	Entreprise <b>Rivoual</b>	16 764 €	20 117 €
5 - Cloisons - Doublage plafonds - Isolation	Entreprise <b>SBCI</b>	34 235 €	41 082 €
6 - Isolation de sol - Faïence	Entreprise <b>CRA</b>	15 000 €	18 000 €
7 - Chape Quartz	Entreprise <b>Sol et Sciage de l'ouest</b>	20 539 €	24 646 €
8 - Peinture - Nettoyage	Entreprise <b>Mahou</b>	16 469 €	19 763 €
9 - Serrurerie - Escalier - Garde-corps	Entreprise <b>Thomas</b>	39 116 €	46 939 €
10 - Electricité - CFO/CFA	Entreprise <b>Gueno D</b>	62 967 €	75 560 €
11 - Plomberie - Sanitaires - Ventilations	Entreprise <b>CSA</b>	49 867 €	59 840 €
12 - Aménagement VRD	Entreprise <b>SETAP</b>	429 343 €	515 211 €

**Total du marché : 1 383 691 € H.T. soit 1 660 429 € T.T.C.**

• **Tarifs cantine et garderie pour la rentrée scolaire 2023/2024**

> Tarifs cantine

Repas enfants	Tarifs
QF ≤ 700 euros/mois	<b>0,8 €</b>
700 < QF < 1000 euros/mois	<b>1 €</b>
QF ≥ 1000 euros/mois	<b>3,10 €</b>
<b>Repas adultes</b>	<b>4,10 €</b>

> Tarifs goûters et garderie

**Goûter+1h15 de garderie : de 16h15 à 17h30**

Quotient familial	Famille 1 enfant	Famille 2 enfants	Famille 3 enfants
QF1 (≤700)	<b>1 €</b>	<b>1,60 €</b>	<b>2,10 €</b>
w < QF2 < 1000	<b>1,50 €</b>	<b>2,20 €</b>	<b>2,70 €</b>
QF3 ≥ 1000	<b>1,70 €</b>	<b>2,80 €</b>	<b>3,60 €</b>

**Goûter+2h de garderie : de 16h15 à 18h30**

Quotient familial	Famille 1 enfant	Famille 2 enfants	Famille 3 enfants
QF1 (≤700)	<b>1,70 €</b>	<b>2,80 €</b>	<b>3,60 €</b>
w < QF2 < 1000	<b>2,35 €</b>	<b>3,70 €</b>	<b>4,65 €</b>
QF3 ≥ 1000	<b>2,65 €</b>	<b>4,30 €</b>	<b>5,55 €</b>

> Cas particulier

**L'enfant prend seulement le goûter, et part à 16h30 :**

Pas d'application du Quotient familial

1 enfant : 0,70 €    2 enfants : 1,20 €    3 enfants : 1,50 €

• **Motion contre le projet de loi de financement de la sécurité sociale rectificative pour 2023, portant réforme de la retraite**

VU le code général des collectivités territoriales,  
VU le projet de motion qui lui est soumis, à savoir :

La Première ministre a annoncé le 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation.

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs et travailleuses, et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue.

Elle va aggraver la précarité de celles et ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités femmes-hommes.

Le système de retraites par répartition n'est pas en danger, rien ne justifie cette réforme. Attachées à un meilleur partage des richesses, les organisations syndicales n'ont eu de cesse pendant la concertation avec le gouvernement de proposer d'autres solutions de financement, à commencer par l'amélioration de l'emploi des seniors.e.s. Jamais le gouvernement ne les a étudiées sérieusement. 7 Français sur 10 sont opposés à cette réforme et ce sont plus de 9 travailleurs sur 10 qui sont contre.

C'est pourquoi le conseil municipal de Saint-Quay-Perros décide :

- > de prendre position contre la réforme portant l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans,
- > de soutenir les initiatives unitaires des organisations syndicales,
- > de demander au gouvernement le retrait du texte actuel et la mise en place d'une réelle concertation pour assurer le financement plus juste du système de retraite par répartition.

Avec 12 voix pour et 3 voix contre (Yves Davault, Josiane Réguer, Gisèle Le Guillouzer), le conseil municipal adopte la motion ci-dessus.

\* \*  
\*

**- Bilan financier 2022 -**

> Le bilan 2021 est approuvé à l'unanimité.

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses	972 069 €	<b>315 976 €</b>
Recettes	1 288 045 €	

**INVESTISSEMENT**

Dépenses	506 524 €	<b>356 196 €</b>
Recettes	427 042 €	
Reprise du résultat 2021	435 678 €	

<b>RÉSULTAT FINAL</b>	<b>672 172 €</b>
-----------------------	------------------

> Les dépenses réalisées en investissement en 2022 sont les suivantes :

Dépenses Investissement 2022	Réalisées 2022
Démolition ancienne école MOE travaux	194 343 €
Emprunts en euros	115 376 €
Centre-bourg architecte	39 914 €
Voirie 2021 Bouscao Roudouanton	36 456 €
Travaux salle Yves Guégan - poteaux	22 420 €
Aménagement bourg - plan-guide	19 980 €
Réparations diverses éclairage public SDE22	12 412 €
Lotissement Crec'h Min	10 239 €
Plan de relance 1 panneau d'info + graphiste	9 923 €
Patio école	9 007 €
Foot but et abris	7 325 €
Part. investissements fait par LTC (AC)	5 978 €
Terrain d'entraînement et tunnel	5 107 €
Divers	4 531 €
Vieille Côte	3 110 €
Bourg aménagement extérieur MO LTC	2 657 €
Centre-bourg assistance LTC	2 575 €
Mobilier tables assos 2022	2 376 €
Voirie Bouscao Roudouanton	1 125 €
Panneaux d'information	1 014 €
Achat bande de terrain Balaneyer du Département	655 €
<b>Total dépenses d'investissement 2022</b>	<b>506 524 €</b>

**- Budget 2023 -**

• **Présentation budget prévisionnel 2023**

Par Gaëlle Urvoas, première adjointe chargée de la gestion administrative & financière et du personnel

Le budget prévisionnel 2023 verra la concrétisation du projet de nouvelle Maison kénaïnaise dont le chantier sera lancé d'ici peu. La situation économique de la commune est fortement impactée dès cette année par les augmentations de charges dans tous les secteurs. En parallèle, nous ne pouvons que regretter que les dotations en fonctionnement de l'État n'aient pas progressé.

Pour anticiper au mieux les évolutions, nous avons, et je remercie Nicolas pour son analyse efficace, estimé les différents postes au plus près des dépenses de fonctionnement réelles des dernières années. Parmi les points saillants, nous noterons l'augmentation par 2,5 des coûts de l'électricité, qui resteront toutefois plafonnés à 15% d'augmentation, pour cette année seulement, et l'intégration des 43 000 € de coût de l'alimentation du restaurant scolaire qui faisait partie de la caisse des écoles auparavant. Le coût "matières", basé sur une prévision d'augmentation de 15%, sera équilibré par les prix des repas, de la garderie et de la subvention pour la cantine à 1 €.

Nous avons aussi décidé de commencer l'archivage des données de la commune, comme la quasi-totalité des autres communes l'ont fait, cela implique une charge de 4000 € par an sur 3 ans.

Les routes, dont la réfection est déjà engagée ou prévue, seront terminées mais nous prévoyons des mesures dites de « point à temps » sur toutes les voies communales cette année et les 2 suivantes. Nous ne laisserons pas se dégrader les chaussées.

Les services techniques seront amenés à gérer les espaces verts encore plus en phase avec les préoccupations de maintien de la biodiversité et les tontes veilleront à maintenir de l'herbe haute partout où cela sera possible. Cela permettra aussi de dégager du temps pour assurer d'autres tâches d'entretien de la commune sans avoir besoin de les sous-traiter.

Le budget du personnel sera en augmentation : il prévoit les charges de remplacement des agents qui pourraient se trouver en arrêt de travail, un emploi temporaire pour aider la classe de maternelle à faire face au nombre important de jeunes enfants qui apprécient notre école dynamique, les augmentations dues aux avancements de grade et l'augmentation de 50 € par mois des primes de toutes les agentes et tous les agents. Je profite de l'occasion pour les remercier de leur engagement sans faille dans les tâches toujours plus diverses que nous leur demandons. J'espère par ailleurs qu'ils auront toutes et tous la possibilité de faire valoir leurs droits à la retraite à 62 ans pour profiter pleinement en bonne santé de ce temps précieux !

Nous prévoyons aussi une charge d'intérêt supplémentaire qui pourrait couvrir un éventuel emprunt, notamment pour attendre les subventions espérées.

Le budget 2023 va donc nécessiter des efforts pour limiter au maximum les dépenses tout au long de l'année surtout que l'analyse prospective pour 2024 et suivant anticipe une augmentation

du prix du gaz multiplié par 3 ce qui grèvera de façon énorme notre capacité d'autofinancement. Nous allons miser sur les économies d'énergie dans tous les postes où cela sera possible : régulation des chauffages, limitation des consommations d'eau chaude, etc. Mais comment compenser une perte de près 90 000 € de notre capacité d'autofinancement en 2024 ? Au final, nous ne prévoyons de verser à la section investissement que 166 367 €, soit 43 773 € de moins que prévu au budget 2022.

L'augmentation des recettes prévues en face de nos dépenses prend principalement en compte des versements cantine, garderie et cantine à 1 € dans le budget suite à la fin de la caisse des écoles et une augmentation des contributions directes de 40 000 € provenant de la révision des bases locatives.

Les dépenses d'investissement sont détaillées et font état du dynamisme de notre commune pour mener à bien tant les actions sur la voirie que sur la rénovation de bâtiments, l'accompagnement des animations culturelles et sociales et la construction de nos nouvelles salles et de son environnement qui permettra une meilleure circulation des personnes à mobilité réduite entre la Coulée Verte et le l'avenue de la Mairie. Ces dépenses seront compensées en partie par des subventions de l'État, de la Région, du Département et de l'Agence de l'eau. Comme toutes ces subventions ne sont pas entièrement formalisées nous avons dû inscrire dans le budget un emprunt d'équilibre de 500 014 €, qui ne devrait pas dépasser normalement 192 000 € pour 2023 et 550 171 € en 2024.

Les éléments prospectifs sont détaillés dans un tableau qui nous permettra d'arbitrer nos dépenses dans le futur. La commission finance a validé ce budget total de fonctionnement + investissement de 2 924 457 €.

> **Affectation du résultat**

Le conseil municipal décide d'affecter l'intégralité de l'excédent de fonctionnement 2022, soit **315 975 €**, en recette d'investissement du budget communal 2023.

> **Vote des taux 2023**

Le conseil municipal décide de reconduire les taux 2022 pour 2023:

- Taxe sur le foncier bâti : **38,19 %**
- Taxe sur le foncier non bâti : **65,23 %**
- Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : **18,11 %**

> **Autorisation de programme et crédits de paiement**

Le conseil municipal, avec 12 voix pour et 3 voix contre (Yves Davoult, Josiane Réguer, Gisèle Le Guillouzer) vote l'autorisation de programme et crédits de paiement suivante :

	Montant	2022	2023	2024	2025
Construction d'un équipement associatif et d'une halle	1 389 400 €	42 488 €	672 378 €	614 409 €	60 123 €
Aménagement de voirie de la placette, abords de la mairie et de la bibliothèque	607 700 €	2 657 €	286 600 €	318 443 €	
<b>TOTAL</b>	<b>1 997 100 €</b>	<b>45 145 €</b>	<b>958 978 €</b>	<b>932 852 €</b>	<b>60 123 €</b>

• **Vote du budget primitif 2023**

Le conseil municipal avec 12 voix pour et trois contre (Yves Davoult, Josiane Réguer, Gisèle Le Guillouzer) vote le budget suivant pour 2023 :

FONCTIONNEMENT	Dépenses et recettes	1 318 699 €
INVESTISSEMENT	Dépenses et recettes	1 605 758 €
	<b>TOTAL</b>	<b>2 924 457 €</b>

• **Les dépenses d'investissement prévues pour 2022 sont :**

	Dépenses
Maison kénanaise	571 177 €
Bourg aménagement extérieur	264 600 €
Lotissement Crec'h Min	143 092 €
Remboursement d'emprunts	132 800 €
Voie 2021 Bouscao Roudouanton	86 000 €
Centre-bourg architecte	60 011 €
Enrobé descente Nero Glas	37 000 €
Chauffage école	30 000 €
Toit services techniques	30 000 €
Maison kénanaise mission complément	25 700 €
Frais d'études et de recherches	24 000 €
Centre-bourg aménagement extérieur MO LTC	22 000 €
Travaux salle YG 2 résine + zinc poteaux	20 000 €
Éclairage place	19 000 €
Rénovation mâts lanternes Pors-Ty-Olu	18 000 €
Équipements Services Techniques	17 000 €
Centre-bourg assistance LTC	15 500 €
Matériel de transport si besoin	15 000 €
Subvention primo accédants	12 000 €
Réparations diverses EP SDE22	10 500 €
Démolition ancienne école MOE travaux	10 000 €
Divers	10 000 €
Enedis pup Champion (sera remboursé)	7 000 €
AC investissement	5 978 €
Panneaux	5 300 €
Marquage zone 30	4 500 €
Borne de prises sur la place	3 700 €
Mobilier tables assos 2022	1 500 €
Réfrigérateur salle Yves Guégan	1 900 €
Régulateur chauffage salle Yves Guégan	1 500 €
Dépôt et caution	1 000 €
<b>Total dépenses d'investissement prévues pour 2023</b>	<b>1 605 758 €</b>

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

> le lundi de 17h à 18h  
 > le mercredi et le samedi de 10h à 12h  
 ☎ contact : bibli.saintquay@orange.fr

L'équipe de la bibliothèque reçoit très régulièrement des ouvrages prêtés par la BCA - parmi lesquels souvent des nouveautés. Elle achète également régulièrement des livres auprès de librairies indépendantes. Jeunes et moins jeunes, si vous avez des suggestions pour enrichir le fonds de livres de la bibliothèque, n'hésitez pas à nous en faire part : l'équipe fait son possible pour vous faire plaisir !

**LE COIN ADULTES**

Afin d'inviter les lecteurs à découvrir de nouveaux auteurs, l'équipe a décidé, comme l'an passé, de participer au prix Louis Guilloux, et au prix Biblioth'égor.

• **Le prix Louis Guilloux**

Pour la troisième année consécutive, la bibliothèque participe au prix Louis Guilloux, proposé par la Bibliothèque des Côtes d'Armor. Ce prix connaît son petit succès : en 2021, 16 bibliothèques du département y participaient ; elles étaient 28 l'an dernier... Cette année, ce sont 40 bibliothèques qui proposent cette sélection à leurs lecteurs.

Dix ouvrages ont sélectionnés par un comité de professionnels du livre et de la lecture, et offerts par la BCA : ils se trouvent maintenant au prêt, dans votre bibliothèque. N'hésitez pas à venir découvrir cette sélection 2023, en échanger avec les bénévoles. Vous pouvez voter pour votre coup de cœur jusqu'au mois d'octobre - la date de clôture vous sera communiquée dès que nous l'aurons.

Enfin, petit plus : cette année, pour les 40 ans du prix Louis Guilloux, l'équipe de la bibliothèque municipale a réservé auprès de la BCA l'exposition Louis Guilloux, que vous pourrez découvrir dans votre bibliothèque, le week-end du 24-25 juin : le samedi 24 au moment de la permanence, et le dimanche 25 juin au matin, lors de la Journée de la bibliothèque.



• **Le prix Biblioth'égor**

La bibliothèque municipale participe aussi à la 5<sup>ème</sup> édition du prix Biblioth'égor.

Cette année, les dix bibliothèques participantes n'ont pas choisi de thème particulier. Les dix ouvrages sélectionnés sont à votre disposition à la bibliothèque depuis plusieurs semaines. Pour pouvoir voter pour votre ouvrage coup de cœur il faut lire au moins 6 des 10 ouvrages sélectionnés. Les votes seront clôturés au 15 décembre.

Visiblement la sélection 2023 trouve son public, puisque ces livres sont déjà très régulièrement empruntés. N'hésitez pas à vous laisser tenter !



## LE COIN JEUNESSE

### • Un nouveau sac pour ranger mes livres de bibliothèque !

Le samedi 25 mars au matin, une dizaine d'enfants se sont réunis dans la salle des associations, invités par l'équipe de la bib' à créer leur propre sac bibliothèque.

L'idée de cet atelier est née grâce à Régine, bénévole et passionnée de couture : une passion qu'elle partage avec deux très jeunes filles depuis le mois de septembre.

Ces deux jeunes apprenties ont ainsi cousu pendant plusieurs semaines des sacs en tissu-récupéré, pouvant être des sacs de bibliothèque.



Legende ??? ou pas !

Ce samedi c'était le moment de décorer et de personnaliser les sacs ! Les enfants s'en sont donné à cœur joie: armés de feutres multicolores et de peinture à paillettes, ils ont réalisé des pochoirs sur le thème de la nature. L'atelier s'est déroulé dans la bonne humeur, mais aussi dans une ambiance assez studieuse!

En fin de séance, les enfants sont repartis ravis, fiers d'avoir réussi de si beaux sacs pleins de couleurs: des sacs en harmonie avec la belle saison qui commence.

Un grand merci à Régine, et à ses petites couturières ; sans oublier Nathalie et Lucille, pour leur aide et leurs précieux conseils.

### • Disparitouille Cornebidouille !!

Quel enfant ne connaît pas la terrible, l'abominable sorcière Cornebidouille... Celle qui veut ratatouiller tous les enfants, les faire disparaître avec sa formule magique, parce qu'elle en a assez qu'ils refusent de manger leur soupe ? À l'école de Saint-Quay, en tout cas, beaucoup d'enfants la connaissent, et rêvaient de la mettre au défi... C'est chose faite !

En effet, l'équipe de la bibliothèque a pu emprunter un escape game "Tous contre Cornebidouille", auprès de la maison d'édition L'École des loisirs ; jeu qu'elle a proposé aux enfants, le mardi 11 avril au soir, à l'école.



Les enfants se sont présentés à 20 heures, bien déterminés à défier Cornebidouille. Pendant plus d'une heure, chaque équipe a réfléchi, manié le sèche-cheveux, le miroir... Les enfants sont partis à la recherche de feuilles de papier toilette, de la chaussette de Pierre... Finalement les équipes ont déchiffré la fameuse formule, à l'aide d'un filtre rouge, formule qu'ils ont retournée contre la sorcière... Disparitouille Cornebidouille !! Pour finir, la conteuse et bénévole Michelle, a clôt la séance avec la lecture de Cornebidouille contre Cornebidouille. Bravo, les zigotos !



### • Aux urnes, jeunes citoyens-nes !

Ce vendredi 5 mai, tous les élèves de l'école primaire, de la TPS au CM2, avaient un rendez-vous littéraire et citoyen : après avoir lu en classe les albums et les romans de la 34<sup>ème</sup> sélection du Prix des Incorruptibles, l'heure était venue pour eux de voter pour leur livre préféré.

La salle des associations avait été transformée pour l'occasion en bureau de vote : des isoaloirs à l'urne, en passant par les bulletins de vote et jusqu'aux très officielles enveloppes bleues estampillées «République française», tout était prêt pour accueillir ces apprentis citoyens.

C'est un brin solennels que ces jeunes écolier-ères ont accompli leur devoir de jeunes citoyen-nes, accompagnés par les bénévoles de la bibliothèque. Ils ont ensuite participé au comptage des enveloppes, avant d'attendre avec beaucoup d'impatience les résultats finaux du dépouillement... Dans une ambiance digne des grandes soirées électorales !



Ces livres se trouvent bien sûr toujours au prêt, à la bibliothèque municipale... Avec tous les autres albums de la 34<sup>ème</sup> sélection.

### • Voici les albums préférés des élèves :

- > En classe enfantine : «Ça ne tourne pas rond» et «Il était une fois...», [ex aequo]
- > En CE1 : «Le voyage d'Od»
- > En CE2 : «L'aveugle à la voix d'or»
- > En GS-CP : «Le singe roi»
- > En CM1-CM2 : «Tumée, l'enfant élastique»

## LE COIN DES PETITS ET DES GRANDS

### • Promenons-nous sous les arbres... Le dimanche 25 juin au matin !

L'équipe de la bibliothèque prépare activement une matinée spéciale bibliothèque, qui aura lieu le dimanche 25 juin.

Au programme : Un jeu destiné aux enfants, aux familles, qui leur permettra d'en apprendre un peu plus sur les arbres de la Coulée verte, à travers un parcours. Un atelier cuisine pour les enfants, qui confectionneront des pâtisseries aux fruits d'été.

Une lecture de contes sous les arbres de la Coulée verte, pour les petits. Et bien sûr, l'exposition Arts des élèves de Marie-Paule...et la vente de livres, qui permet à l'équipe de la bibliothèque d'acheter un peu plus de livres, d'organiser un peu plus d'animations...



### • Un souvenir plein de belles promesses...

Le 12 juin 2022, lors d'une journée Art, Nature et Culture, l'équipe de la bibliothèque avait proposé aux enfants de construire et d'installer des nichoirs dans la Coulée verte... Nous avons eu la joie, au mois d'avril, de constater qu'un au moins de ces nichoirs était bien occupé !



Nous sommes heureux de vous annoncer, avec un peu d'avance, la promesse de nouvelles naissances à Saint-Quay-Perros.



## ÉNIGME

### La boîte à souvenirs de St-Quay-Perros

#### RÉPONSE DE L'ÉNIGME DU N° 165

En 1890, les habitants de Saint-Quay perdent leur recteur, M. Le Roux. Ils refusent l'arrivée du nouveau recteur qu'ils connaissent pour avoir fait chanter, dans une autre commune, aux enfants de la communion, un cantique qui avait pour refrain : "des écoles de honte et de cochons, gardez-nous, ô Jésus".

Ce mouvement a duré plusieurs mois au cours desquels une pétition avait été adressée à l'évêque. Le ministre protestant de Trémel, le pasteur Lecoat, est venu à la rencontre de la population et a expliqué ce que contenaient les livres protestants. À la fin de la journée, tous les livres avaient été vendus ou distribués. Quelque temps plus tard, un autre recteur était nommé à Saint-Quay.

#### NOUVELLE ÉNIGME

Saint-Quay-Perros fait partie du Trégor, mais que représente le drapeau du Trégor ?

➡ Réponse au prochain numéro, avec une nouvelle énigme à résoudre !

## AMICALE LAÏQUE KÉNANAISE



## Section école

Elle était chouette cette chasse aux œufs de Pâques.

Il était coloré ce défilé de carnaval, décalé au mois d'avril !

Maintenant, cap sur la kermesse pour la section école de l'Amicale laïque kénanaise. Rendez-vous le dimanche 25 juin, devant la salle Yves-Guégan ! Et même un peu avant pour tous les parents, accompagnants, prêts à nous donner un coup de main (il en faudra). Attention, cet événement n'est pas réservé exclusivement aux parents, enfants et personnels de l'école. Aussi, n'hésitez pas à venir déguster nos crêpes, tenter de gagner un lot à la tombola, une plante à la roue de la fortune, déguster une boisson, une sucrerie... ou juste passer un bon moment. Dans tous les cas, vous ferez une bonne action. Les bénéfices éventuels serviront à financer les activités des élèves : sorties éducatives, cinéma, revues, voyages...



Chasse à l'œuf dans la Coulée verte

On compte sur vous, rendez-vous le 25 juin, dans l'après-midi. Plus tard, à la rentrée, l'ALK cherchera de nouveaux membres pour renforcer son bureau. Ça vous intéresse, venez échanger avec nous !

➔ Contact : [amicalelaïque.kenanaise@gmail.com](mailto:amicalelaïque.kenanaise@gmail.com) ou [page Facebook](#)

## Les peintres du mercredi



## Ah ! La vache !

Se vacher, vachard, vacherie, vous trouvez les Peintres du mercredi un peu familiers ?

La belle de l'Aubrac et ses yeux doux, l'Holstein, la Normande, la Blonde d'Aquitaine... Animal indolent qui peut avoir des réactions surprenantes ! Qui n'a pas reçu un mauvais coup de sabot, ou une queue cinglante sur la joue lors d'une traite à la main ?

Ces animaux paisibles ont toujours été une source d'inspiration pour les artistes dès la préhistoire. Rosa Bonheur [1822-1899], exposée récemment au Musée d'Orsay, spécialisée dans la représentation animalière, femme libre, féministe, a souvent traité ce sujet. Elle a illustré de nombreux livres sur la maltraitance animale.

Une petite vacherie pour clore le sujet...  
«George Sand, la vache bretonne de la littérature !»  
[Jules Renard]



## Ensemble vocal Anouna

À peine achevée l'année 2022 par les concerts de Noël, les choristes, sous la houlette de Danielle Gallais, ont accueilli de nouveaux adeptes et poursuivi leurs répétitions pour les intégrer et travailler de nouveaux chants pour élargir leur répertoire.



Le premier concert a eu lieu dans la chapelle de la Clarté, à l'occasion du marché de Noël, le dimanche 11 décembre, suivi par le second en l'église de Pleumeur-Bodou. Les chants étaient accompagnés par Soaz Toscer au clavier.

Nous avons enchaîné les répétitions afin d'être prêts pour donner en janvier les concerts prévus en décembre mais annulés pour cause de covid. Ainsi le 7 janvier nous avons eu le plaisir de présenter devant un public nourri, notre programme de fin d'année dans l'église de Saint-Quay-Perros à l'invitation de la Mairie. Un grand merci à Nathalie Le Dilavrec pour son organisation sans faille et sa gentillesse. L'Ehpad "les Macareux" de Perros nous a ensuite accueillis le 17 pour un après-midi de chants et de goûter partagés.

Les répétitions se sont alors intensifiées pour préparer notre participation au concert, au profit de l'association des « Sans papiers », sous l'égide des PolySons de La Roche-Jaudy, dirigé par Soaz Toscer, concert donné dans la chapelle Sainte Anne de Lannion le 17 mars. Nous y avons présenté un registre de chansons profanes d'hier et d'aujourd'hui.

Anouna, invité depuis 2020 par Nathalie Le Gaouyat dans le cadre de la journée de la Musique Ancienne, a eu l'honneur de présenter ses chants accompagné par Nathalie Le Gaouyat à la viole de gambe et par Laurent Le Bot au virginal (instrument de la famille des clavecins et épinettes). Cette journée s'est déroulée le dimanche 26 mars au CAREC de Ploubezre où les choristes ont pris du plaisir à côtoyer des musiciens et des danseurs interprétant et travaillant sur des musiques moyenâgeuses. Rendez-vous est déjà pris pour la prochaine édition.

L'Ensemble vocal se prépare maintenant pour la Fête de la musique, celle de Pleumeur-Bodou le 23 juin, puis à l'occasion des journées du patrimoine il investira le Temple de Perros-Guirec à l'invitation d'A. Dufumier en septembre. D'autres projets sont en cours pour l'été et la fin d'année.

➔ Contact : Danielle Gallais : 06 67 26 58 12 ou Jeannette Le Roy : 06 20 91 22 57



## Section art floral

Les cours d'art floral ont lieu un lundi par mois (2 cours dans la journée : de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h30) dans la salle "bleue", avec 6 à 8 personnes par cours.

Les bouquets ou compositions florales sont effectués essentiellement avec feuillages et fleurs du jardin.

Les dates restantes pour 2023 sont :

- 22 mai 23 : bouquet pandanus
- 12 juin 23 : cornets suspendus

Un stage d'art floral pour les enfants a eu lieu le 10 décembre avec la réalisation d'un mini-sapin de Noël, un autre est prévu le 17 juin pour la Fête des Pères.

# 36 / Vie associative

## CLUB INFORMATIQUE KÉNANAIS

Le Club informatique kénanaïa a proposé en 2022-2023 :

- sur ordinateurs sous Windows 10 : 2 cours débutant, 1 cours perfectionnement, 1 cours approfondissement, 1 cours initiation photo, 1 cours perfectionnement photo.
- sur smartphone Android : 1 cours d'initiation, 1 cours cartographie et GPS.

Les cours se déroulent dans la salle mise à la disposition par la mairie de Saint-Quay-Perros.

Pour l'année prochaine nous proposerons les mêmes cours, et nous proposerons aussi, s'il y en a la demande, un cours destiné à ceux qui veulent pouvoir maîtriser mieux leur ordinateur personnel. Ils devront venir avec leur propre ordinateur portable. Un accent sera mis sur les démarches administratives dématérialisées et l'accès sécurisé aux services disponibles.

Nous vous donnons rendez-vous au forum des associations de septembre 2023 pour toutes les personnes intéressées.

Site : [www.cik22.fr](http://www.cik22.fr) - Mail : [cik22@orange.fr](mailto:cik22@orange.fr)

## AWEL DREGER

Awel Dreger chante en l'honneur de ses défunts



Après des années d'épreuves la chorale Awel Dreger s'est reconstituée en plus petite formule, mais aussi engagée qu'auparavant grâce à sa cheffe de chœur dynamique, Laurence Le Gall, qui apporte sa ferveur, sa précision et son amour musical depuis 10 ans pour conduire cet ensemble plus loin dans son expressivité et sa luminosité. Les deux concerts de l'été seront donnés à l'honneur

de trois choristes, qui nous ont quittés pour toujours en 2019-2020, des personnages très engagés, Anne-Françoise Trébédén, François Person et Jannig Le Moing.

Ces concerts auront lieu :

- dimanche le 2 juillet dans l'église de St-Quay-Perros, à 20h30
- mardi le 4 juillet dans l'église de Saint-Michel-en-Grève à 20h30 (la chorale chantera pour l'association AMEVEC).

Une belle histoire depuis sa création il y a 50 ans, quand Gérard Le Clerc a fondé la chorale kénanaïsa sous le nom de La Pastorale en 1973 puisant ses chants dans la langue bretonne. Depuis ces années son répertoire s'est élargi d'œuvres contemporaines et de pièces venant du monde entier. Laurence Le Gall est toujours à la recherche des nuances en faisant briller les voix pour les mettre en valeur dans les petites pièces pétillantes. Accompagné par trois musiciens, Gilles Thouénon à l'orgue, Marie-Renée Wadoux à la flûte traversière et Jean-Paul Jaguin au saxophone et à la bombarde, cet ensemble choral souhaite vous enchanter.

Contact : [Andrea Maria Zaengl](mailto:Andrea Maria Zaengl) - 06 35 37 41 70  
mail : [andrea@merlumiere.eu](mailto:andrea@merlumiere.eu)

## ATIHRE

**Vous avez une parcelle disponible ? Un fond de jardin ? Vous pouvez les préserver et les rendre utiles !**

L'association ATIHRE lance une grande campagne de mobilisation du foncier. Elle recherche des parcelles, « dents creuses » et fonds de jardin pour pouvoir développer l'habitat léger et réversible (ex : tiny house) et ainsi répondre aux problématiques d'accès au foncier et au logement sur le territoire, notamment pour des personnes, de plus en plus nombreuses, désireuses de vivre dans ce type d'habitat pour ses côtés accessibles et écologiques.

L'association propose un modèle qui repose sur la dissociation bâti/foncier : pas nécessairement de vente de terrain mais une location ou mise à disposition vous permettant de bénéficier d'une rente, d'une présence et de partages solidaires, avec une réversibilité des installations (moins engageant qu'une construction, le sol peut reprendre son état initial), en cohérence avec les enjeux de transition sociétale (nouvelle façon d'habiter son territoire) et écologique (densification douce et impact minime).

**Vous pouvez contribuer à la revitalisation vertueuse du territoire ! Vous avez une parcelle en tête et souhaitez en discuter ou faire réaliser une étude de cas non engageante ?**

Contactez-nous sur [atihre@gmail.com](mailto:atihre@gmail.com), rendez-vous sur [atihre.fr/terrain](http://atihre.fr/terrain) ou venez lors d'une future réunion publique.

**Si le projet peut se concrétiser, un accompagnement sera réalisé en lien avec les services d'urbanisme.**



## ATELIER MARIE CURIE

**C'est avec une grande tristesse que nous venons de perdre notre secrétaire Evelyne Quééré, que nous apprécions toutes. Bonne tricoteuse et très attachée à apporter son aide au professeur Delattre de l'institut Curie de Paris, Evelyne avait rejoint l'association Marie Curie depuis une quinzaine d'années. Très vite, elle était entrée dans le bureau. Sa bonne humeur nous laisse un grand vide.**

Cet hiver, les membres de l'association Marie Curie ont tricoté pulls, mitaines, snoods... Tous ces articles ont reçu un très bel accueil aux différents marchés de Noël auxquels nous avons participé. Ainsi, nous avons récolté une gentille somme qui sera reversée au professeur Delattre pour les enfants atteints d'un cancer, notamment le neuroblastome.

Nous remercions également la Mairie de mettre à disposition la salle le mardi après midi de 14h à 17h et, également la boulangerie du Port qui expose nos réalisations.

Les dons de laine sont toujours les bienvenus, et n'hésitez pas à nous rejoindre !



## AMICALE DES RETRAITÉS



**Depuis le début de l'année, les Anciens ont fêté les rois avec la traditionnelle galette, la saint-Valentin, les grand-mères : à cet effet, un excellent couscous a été servi et les mamies ont reçu chacune une rose. 110 convives ont répondu présents, à la satisfaction de tous. Les anniversaires ont été fêtés le 10 mai avec présents, gâteaux et quelques bulles.**

Le bureau organise chaque mois un goûter gratuit et amélioré, tout comme celui de Pâques, avec croissants et chocolats. Une occasion particulière pour faire plaisir à nos fidèles des mercredis. Le 8 février, Jimmy Bart a accueilli le Dr Annick Guine, présidente de l'UFSBD 22, pour une séance de sensibilisation à la santé bucco-dentaire, à destination des personnes de 60 ans et plus, résidant à leur domicile. Cette action est portée par l'ARS et la Caisse d'assurance maladie. M<sup>me</sup> Guine a notamment évoqué le rôle des dents dans notre quotidien et leur entretien, l'importance de l'équilibre alimentaire et la nécessité de consulter régulièrement un chirurgien-dentiste... Cette séance a réuni une trentaine de personnes, très intéressées.



Les bénévoles pour la fête des grand-mères

Le 28 juin, aura lieu le repas de la fin de saison marquant ainsi le début de la trêve estivale ; l'occasion de souhaiter à tous un bel été à Saint-Quay ou ailleurs.

Malgré les absents pour raison de santé ou décès, notre association a toujours 122 adhérents et compte près de 70 présents chaque mercredi, plus ou moins selon les périodes. Le président remercie ses bénévoles qui l'entourent et lui prêtent main forte chaque mercredi, pour la mise en place, la vaisselle, le rangement et le ménage de la salle. C'est une équipe soudée et active qui permet à l'Amicale de perdurer.

Dates à venir :

- mercredi 6 septembre : reprise des activités hebdomadaires
- du 23 au 30 septembre : voyage à Majorque
- mercredi 26 oct. : traditionnel goûter du Beaujolais nouveau
- mercredi 8 novembre : repas dansant
- mercredi 13 décembre : goûter de Noël

Contacts : 06 85 93 51 83

# Vie associative / 37

## TRANKILIK

**L'Association Trankilik pratique le Qi Gong depuis 16 ans ; le Qi Gong regroupe des techniques énergétiques issues de la tradition chinoise. Sa principale orientation est l'entretien et le développement de la bonne santé**

Les effets sont multiples. Sur la santé, il est surtout préventif, c'est peut-être là son intérêt majeur. Si l'on respecte quelques principes de base, il ne possède pas d'effets nuisibles et le Qi Gong est simple à pratiquer. Il représente dans la société actuelle une méthode de choix qui se développe de plus en plus. Ses bienfaits passent par la persévérance de la pratique. C'est dans la durée, imprégné dans notre vie, que l'on observe les résultats. Le travail dynamique fait circuler l'énergie, harmonise le fonctionnement des 5 organes et assouplit les articulations et les muscles. Le travail statique renforce et nourrit l'énergie vitale à l'intérieur ; une fois la posture installée « la conduite de l'énergie » nourrit l'énergie par la respiration, les sons, les couleurs, les images. Ce travail statique joue un rôle très important dans la pratique du Qi Gong. Le Qi Gong est accessible à tous, à tout âge de la vie, il n'y a pas de recherche de performance. Gilles Le Picard nous enseigne le Qi Gong tous les lundis de 17h30 à 18h30, et Ronan Fournet tous les jeudis de 10h30 à 11h30, de 17h45 à 18h45, et de 18h45 à 20h (entraînement). Merci aux adhérents pour leur fidélité.

Site : [www.trankilik.jimdo.com](http://www.trankilik.jimdo.com)

Contact : [Maryvonne Autret 02 96 48 59 26](tel:0296485926)

[Nicole Mérel 02 96 48 46 04](tel:0296484604) - Mail : [trankilik@orange.fr](mailto:trankilik@orange.fr)

## STADE KÉNANAIS



Le bureau, de gauche à droite : Pierre Rocton (trésorier), Maxime Lacant (vice-président), Montassar Trabelsi (vice-président) et Gaëtan Rémond (président).

**Le Stade kénanaïsa fêtera ses 50 ans le 3 juin 2023. Honorer ceux qui ont fait l'histoire du club, et ceux qui la font encore aujourd'hui et réunir ceux qui ont accompagné le club à travers ces années, telle est la priorité de cet anniversaire.**

Aussi les dirigeants du Stade lancent un appel aux anciens joueurs, dirigeants et supporters, afin de regrouper un maximum de souvenirs de cette épopée cinquantenaire. Nous recherchons donc toutes photos, films, diapo, maillot et fanions... Une exposition est envisagée et un repas dansant en soirée. Couscous, prix du repas : 15 euros (enfants : 8 euros)

Renseignements et inscriptions avant le 18 mai 2023 contacter : > Gaëtan Rémond : 06 15 78 29 01 > Pierre Rocton : 07 70 01 25 78

Réservation des repas : [stadekenanais1973@gmail.com](mailto:stadekenanais1973@gmail.com)

# 38 / Vie associative

## SCOTS BONNET

Début mars nous avons proposé aux danseurs des différents groupes de Bretagne un week-end convivial comprenant trois ateliers animés par un professeur diplômé de Paris, **Bénédicte Bascle, qui a fait ses premières armes à Saint-Quay avant de partir à Paris pour des raisons professionnelles.**

Le samedi soir, lors du bal, nous avons eu la chance de danser accompagnés au violon et au clavier par deux musiciennes professionnelles membres du Paris Band, qui nous avait enchanté lors de notre week-end de fin d'année scolaire 2022. Les repas pris en commun ont permis de renforcer les liens entre les participants et de s'octroyer un peu de repos.



Les Scots bonnet et Rowan, la mascotte de la Royal Scottish Country Dance Society

Cette année la Royal Scottish Country Dance Society dont le siège est à Édimbourg fête son 100<sup>e</sup> anniversaire. À cette occasion, la mascotte de cet organisme voyage sur tous les continents pour rencontrer un maximum de danseurs. Cette mascotte, Rowan, a fait escale à Saint-Quay et a bien évidemment participé au cours de danse du mardi soir. Malheureusement, Rowan n'était pas encore arrivé à Saint-Quay pour encourager les débutants du cours du lundi soir.

Marie Laure Barret

➔ Site : <https://www.scots-bonnet.fr/fr/>

## DANSES BRETONNES

L'association des Danses bretonnes de Saint-Quay-Perros se porte bien ! La reprise des activités après les vacances d'été s'est faite aux forums le 3 septembre 2022 avec une animation musicale à la salle Yves Guégan.

Le cours a débuté le 8 septembre 2022, et depuis cette date, 18 cours de danses ont été effectués. L'animation des cours est confiée à Michèle Cafaro, qui est notre monitrice. Elle dispose cette année d'un système sans-fil avec un micro pour ménager sa voix. 59 adhérents sont venus s'inscrire et nous sommes très contents de ce succès ; même s'il a été terni à la fin de l'automne par le départ de deux de nos adhérentes pour le paradis des bonnes danseuses.

Une auberge espagnole de rentrée a été organisée le 8 octobre. Le fest-deiz d'automne a réuni une centaine de danseurs le 27 novembre avec les groupes Kerouez et Noz'Art et le couple de chanteuses Morvan-Labbay.

Le fest-deiz de printemps s'est déroulé dans une excellente ambiance le 19 mars, avec les groupes Lapoused Noz et Noz'Art

## GYM LOISIRS

Notre association se porte bien. Le nombre d'adhérents est constant dans les 2 disciplines :

Cours de gymnastique d'entretien

- le lundi de 19h à 20h avec Stéphanie,
- le jeudi de 9h15 à 10h15 avec Patricia.

Cours de Pilates

- le mardi avec Peggy de 10h45 à 11h45,
- le jeudi avec Stéphanie de 13h15 à 14h15.

Il reste de la place pour les cours de gymnastique et pour le cours de Pilates du jeudi. Nous prenons encore des inscriptions jusqu'en juin. Les personnes intéressées peuvent venir assister à une ou deux séances avant de prendre leur décision.

Début septembre, nous serons présents au forum des associations pour vous renseigner et prendre les inscriptions.

Les membres du bureau sont à votre disposition. Dominique, Gaëlle, Brigitte et Marie-Agnès vous renseignent tout au long de l'année.

➔ Contact : Dominique - 02 96 48 84 22 ou [gymloisir.kenanaise@laposte.net](mailto:gymloisir.kenanaise@laposte.net)



et 121 danseurs. Monsieur le maire est venu nous rendre visite à cette occasion et nous l'en remercions vivement.

Nous venons d'organiser le plateau du fest-noz du 15 juillet prochain (scène, musiciens, sonorisation) ; nous allons préparer la maquette en différents formats de l'affiche de cette manifestation (voir page 16).

Nous effectuerons notre **balade musicale à travers la commune le 22 juin prochain**. Celle de l'an dernier s'était déroulée sous un grand soleil !

Le fest-deiz d'automne est prévu le 19 novembre prochain à la salle Yves Guégan, la programmation est en cours.

Pendant les vacances scolaires, les cours sont remplacés par des animations musicales effectuées par nos adhérents musiciens amateurs : Martine et André Quartet, Auguste et Maurice, Thierry et Aimé, Pierre et Sarah !

Tous ceux qui le souhaitent peuvent venir nous voir, s'initier aux danses ou danser avec nous !

## KEN'ANIM

Le 12 mars, a été créée l'association KEN'anim qui a pour objet de promouvoir, organiser et mettre en œuvre tout événement festif, culturel sportif, citoyen ou engagé dans une activité environnementale sur le territoire de la commune de Saint-Quay-Perros et ses alentours. La présidente en est Marie-Paule Le Goff, la trésorière, Claire Bazin et la secrétaire Nathalie Le Dilavrec.

L'association KEN'anim prendra en charge dès cette année l'organisation des événements suivants : Couleurs de Bretagne, l'Exposition d'arts kénanaise, la Semaine de la création,

la Ken'Adot, Musiques sur place, R(o)ue libre, mais aussi des ateliers et animations tels que les animations de la bibliothèque, la construction de décors de Noël, des ateliers carteries, scrapbooking et moments d'écriture, des chantiers participatifs à visée environnementale et action citoyenne, des échanges de graines, des randonnées et marches à pieds en groupe... Vous souhaitez nous rejoindre ?

➔ Contact : Nathalie au 06 62 41 95 25 ou [nathalield.contact@gmail.com](mailto:nathalield.contact@gmail.com)

## COMITÉ DE DÉFENSE POUR LA SÉCURITÉ SUR LA RD 788



C'est parti pour l'expérimentation : Deux voies « lentes/douces » pour quelles catégories d'usagers ?

Depuis la mi-avril, des balises rouges et blanches ont fleuri tout au long de la RD 788 entre le rond-point de Saint-Méen et celui de Pont Couennec. Les conditions de déplacement des nombreux usagers de « notre » route départementale s'en trouvent modifiées. Comme tout le monde l'a compris, il s'agit d'une expérimentation conduite par le conseil départemental qui consiste à vérifier pendant une durée de six mois, la faisabilité d'un nouveau partage de l'espace routier entre les véhicules à moteur et les cyclistes... De nombreux autres moyens de transport sont bien sûr concernés.

Nous regrettons que, malgré notre demande, le Département (à travers le comité de pilotage) n'ait pas souhaité nous associer davantage aux choix effectués avant la mise en place du projet. Cependant, donner davantage de place et **sécuriser le cheminement des cyclistes et des piétons nous semble une bonne chose. Le projet d'aménagement retenu a également intégré la mise en place d'un rond-point au dangereux carrefour de Ker Noël. Nous nous en réjouissons.**

Pourtant, en ce début d'expérimentation, les Kénanaïes et les autres usagers de la RD 788 se posent des questions à propos d'un aménagement provisoire, mais qui parfois les perturbe.

- La première remarque qui est faite concerne **la grande place réservée à la circulation des cyclistes** qui, en ce début de printemps, n'est pas très importante...
- **D'autre part, certains automobilistes craignent de voir se multiplier les « bouchons »**... On peut noter à ce propos qu'il est regrettable que l'expérimentation n'ait pas pu être prolongée jusqu'à l'entrée de Perros-Guirec avec le remplacement du feu « rouge » de la rue Ernest Renan par un petit rond-point qui aurait fluidifié la circulation à l'entrée de Perros, ainsi que le projet du Département le prévoyait.
- On entend aussi que la signalisation semble un peu floue. Les cyclistes découvrent peu à peu les possibilités d'utiliser au mieux l'espace qui leur est réservé.



- Nous notons enfin et nous nous en réjouissons que **le rond-point de Ker Noël semble faire l'unanimité**. Il faudra en tenir compte au moment de faire le bilan de l'expérimentation.

Le projet que nous avait présenté le Département (via le compte-rendu du bureau d'études) était de dimensionner les voies en fonction des flux de circulation et de la sécurité pour l'ensemble des modes de déplacements tout en souhaitant encourager les nouvelles mobilités actives ou douces. En tant que comité de défense pour la sécurité sur la RD 788 nous souhaitons poser quelques questions :

- L'objectif final est-il d'aménager des voies dédiées uniquement aux cyclistes ou serait-il intéressant de **réfléchir à l'aménagement de voies réservées aux mobilités douces et aux transports lents ?**
- Quels seraient les moyens de transport qui devraient utiliser les deux voies lentes : cyclistes, piétons, voitures sans permis, véhicules agricoles, poids lourds, transports en commun... ?
- **Il faudrait alors déterminer lesquels rentrent dans la catégorie des « transports lents/doux ».**

Le comité de défense vous invite à participer à une réunion publique vendredi 23 juin à 18 heures, à la salle Yves Guégan afin que les Kénanaïes et l'ensemble des usagers de la route Lannion - Perros-Guirec puissent échanger et exprimer leur point de vue sur cet aménagement essentiel pour la sécurité de toutes les catégories d'usagers de la RD 788 dans la traversée de Saint-Quay-Perros.

➔ Contact : [comite.rd788@mailo.com](mailto:comite.rd788@mailo.com)

# Vie associative / 39

# 40 / Relais paroissial

## LA VIE DU RELAIS PAROISSIAL

Voilà quelques semaines que les chrétiens catholiques, protestants et orthodoxes ont célébré la fête de Pâques. C'est la plus importante des fêtes du christianisme qui commémore la résurrection de Jésus-Christ. Pour tous les chrétiens, c'est la victoire de la vie sur la mort et le mal, la victoire de la Lumière sur les ténèbres. Célébrer Pâques, c'est résolument s'engager, malgré la grande difficulté, à bâtir un monde où règne la fraternité, la paix, la justice. Pour le plus grand nombre, ces valeurs mènent au bonheur de vivre plus sûrement que l'individualisme, la puissance, la gloire ou la richesse. Et pourtant, on a pu voir à la télévision à l'occasion de la célébration de cette fête de la résurrection du Christ, la participation paradoxale d'un chef de gouvernement étranger actuellement en « opération militaire spéciale » contre un pays voisin, opération aux conséquences humaines, économiques, écologiques, catastrophiques. Le monde entier en pâtit, excepté sans doute les fabricants et vendeurs d'armes.



### De la dualité de toute chose

L'évolution rapide et incessante des nouvelles technologies, de l'informatique, de l'intelligence artificielle... confère à l'homme une puissance extraordinaire. Ainsi, leur utilisation dans bien des domaines comme la santé par exemple est et sera d'une grande utilité et d'un grand bénéfice pour l'humanité. Malheureusement, comme tout outil, ces moyens peuvent aussi permettre de nuire, mais maintenant, à grande échelle, par exemple détourner et utiliser frauduleusement des données numériques collectées par les géants de l'internet et ainsi inonder le monde de fausses nouvelles afin de désorienter ou orienter l'opinion en vue d'une élection (Brexit, Trump). Autre conséquence terrible, le harcèlement qui peut mener un jeune au suicide. Là aussi, l'utilisation de ces moyens exige d'être responsable et d'agir pour le bien commun de l'humanité.

### De l'importance de parler à quelqu'un

Entre autres situations difficiles, existe l'isolement social de près de 7 millions de Français qui n'ont ni amis, ni famille, personne à rejoindre l'été. Cet isolement est à notre porte. Récemment, en remerciement d'une attention accordée à une voisine, celle-ci est venue offrir six œufs de son mini-poulailler. Elle voulait parler, simplement parler. Elle n'avait pas eu la possibilité d'adresser la parole à quiconque depuis plus d'une semaine. Ces personnes sont légion.

### De l'éveil à la foi

Pendant la messe de 11h le dimanche à Perros-Guirec l'éveil à la foi des petits de 3 à 7 ans se fait durant les lectures. C'est une catéchèse qui s'accompagne de coloriages, de chants et de prières adaptés. Deux jeunes mamans accueillent les enfants avec joie et douceur pour cela.

## DATES OU ÉVÉNEMENTS À RETENIR

### Messes à Saint-Quay-Perros et dans les différents relais paroissiaux :

- Consulter le panneau d'informations à l'église de St-Quay.

### Pardon de Saint-Quay :

- **Samedi 15 juillet à 18h30.**  
L'eucharistie sera suivie de la traditionnelle procession et du pot de l'amitié

### Pardon de Notre Dame de la Clarté à Ploumanac'h :

- **Mardi 15 août.**  
Programme non disponible pour le moment.

➡ Pour toute information, voir le tableau d'affichage à l'église ou contacter le presbytère de Perros-Guirec (02 96 23 21 64) ou consulter le site internet de la paroisse : <http://perros-guirec.catholique.fr/>

➡ Yves Ollivier

# Tribunes / 41

## Mot de la majorité

### Politique locale

Depuis le début de l'année, notre pays traverse une grave crise politique. Les mouvements sociaux successifs n'en sont qu'un des nombreux symptômes. À chaque conseil, j'ai proposé de prendre position, par vote de motions, sur des décisions que nous considérons injustes ou inadaptées, qu'elles soient locales ou nationales (financements LTC, hôpitaux du Trégor, retraites...). La politique, dans sa définition initiale, est l'organisation de la cité, au sens plus large, celle de la société : nous présenterons, autant que nécessaire, les motions qui positionnent les élu-e-s de la commune sur des sujets qui nous interpellent et/ou nous impactent.

### Maison médicale

Un point a été fait avec les médecins et les élu-e-s puis une information dans ce journal aux citoyens. Les médecins ont le choix de réparer ou d'être accueillis dans la nouvelle maison médicale. Mais cette opportunité n'est pas éternelle et le montage proposé actuellement est viable tant que les autres praticiens sont prêts à s'y impliquer.

### Expérimentation sur la RD 788

L'expérimentation de la modification de la route départementale fait couler beaucoup d'encre. Ce n'est pourtant qu'une

expérimentation : la refuser correspond à rejeter toute remise en question de nos certitudes, par peur ou par confort. Que l'on soit convaincu ou sceptique, laissons cette expérimentation se faire, nous en tirerons les conclusions ensuite et prendrons ensemble les décisions adaptées. Une seule certitude est écrite par le Département : c'est le redimensionnement de la route qui permet de réaliser l'aménagement et la sécurisation du giratoire de Ker Noël.

### Printemps/été artistique & culturel

La saison artistique, culturelle et festive a repris depuis début mai. Nos engagements en ce sens n'ont pas faibli ! Toute l'équipe de la majorité est active, en coordonnant de nouvelles actions et/ou en accompagnant les associations dans leur organisation. C'est dans cet objectif qu'a été créé le comité associatif d'animations, KEN'anim, auquel nous invitons tout le monde à adhérer.

### Chantiers

Le chantier du centre-bourg a débuté il y a une quinzaine de jours, il va durer plus d'une année. Nous sommes convaincus du besoin et du résultat de cet aménagement. Nous remplaçons un espace délabré et désaffecté en un espace de vie, de fête et de convivialité. C'est un lieu de son temps,

utile et novateur, capable d'apporter une aide aux changements sociétaux qui se profilent. Ce tiers-lieu participatif fait partie des dispositifs aussi nécessaires qu'une salle des fêtes ou qu'une bibliothèque. Dans cet espace partagé reconnu comme incubateur, les Kénanais-es pourront pratiquer, échanger, découvrir et faire émerger de nouvelles idées pour la commune.

### Budget ambitieux et maîtrisé

Par une gestion très maîtrisée des dépenses de fonctionnement et malgré l'inflation et les coûts imprévus de réparations liées à un manque d'entretien précédent, nous pouvons garantir une situation financière stable et pérenne. Le plan pluriannuel d'investissements présenté en conseil municipal démontre que les projets prévus peuvent se réaliser, en les étalant sur plusieurs années et en allant chercher toutes les subventions et aides possibles. Ce n'est pas le moment d'attendre, la société évolue et change vite, la nôtre (kénanaise et trégorroise) aussi. C'est donc aux pouvoirs publics, et aux élus locaux que nous sommes, de lui donner les moyens d'évoluer de façon durable. Nous ne cesserons jamais d'œuvrer en ce sens.

**Le maire, Olivier Houzet, et les conseillers de la majorité**

## Mot de l'opposition

Le budget prévisionnel 2023 a été voté le 29 mars par la majorité municipale engageant ainsi définitivement la commune dans un projet de réaménagement du centre bourg, soit un investissement de 2 millions d'euros pour la «Maison kénanaise» [742000€ d'emprunts/500000€ autofinancement / 775000€ de subventions dont 148150€ déjà accordées à ce jour]. Le coût de ce projet n'est nullement à l'abri des variations du marché.

Au vu de la situation actuelle fortement impactée par des charges qui augmentent et des dotations d'Etat qui ne progressent pas, ces 750000€ d'emprunts avec des

taux à la hausse, sont très lourds et nous font craindre des difficultés financières à terme.

Lors de ce conseil municipal, il nous a été une nouvelle fois demandé de voter une motion, cette fois contre la réforme des retraites : Nous avons voté contre cette demande et non sur son contenu. Les prises de positions politiques ou syndicales se font hors du Conseil qui, de notre avis, n'a pas ce rôle à tenir.

Actuellement, un autre sujet interpelle les kénanais ainsi que les usagers de la RD 788 : Il s'agit, à la demande de la mairie de

St Quay-Perros, du nouveau plan de circulation entre St-Meen et Kerliviec. Cette expérimentation mise en place par le département pour une durée de 6 mois pourrait signer la fin de la quatre voies. Vos remarques et avis d'usagers sont essentiels pendant ces 6 mois et nous vous engageons à venir les noter dans un cahier à votre disposition à la mairie de St-Quay-Perros (également dans les mairies de Perros-Guirec, Louannec et Lannion).

### "AGIR pour Saint-Quay-Perros"

yves.davault@mairie-saintquayperros.fr  
josiane.reguer@mairie-saintquayperros.fr  
gisele.leguillouzer@mairie-saintquayperros.fr

## JUIN

### Dimanche 4 juin

- **Musiques sur place #6**  
Sweet Cactus - 17h - 20h,  
> place de la Mairie

### Samedi 17 juin

- **Voyage en Coulée verte**  
concerts,  
à partir de 19h30



### Jeudi 22 juin

- **Balade musicale des Danses bretonnes**  
à travers la commune

### Vendredi 23 juin

- **Réunion publique d'échanges du Comité de défense pour la sécurité sur la RD 788**  
> salle Yves Guégan - 18h

### Dimanche 25 juin

- **Matinée "Promenons-nous sous les arbres"** de la bibliothèque
- **Kermesse de l'Amicale laïque**



## JUILLET

### Samedi 1<sup>er</sup> juillet

- **Bal annuel des Scots bonnet**

### Dimanche 2 juillet

- **Concert de la chorale Awel Dreger**  
> église de Saint-Quay, 20h30

### Samedi 15 juillet

- **Pardon de Saint-Quay**, 18h30
- **Fest-noz des Danses bretonnes**,  
> Coulée verte



### Dimanche 16 juillet

- **Vide-grenier du Stade Kénaçais**



## AOÛT

### Du dimanche 6 au mardi 15 août

- **Exposition d'Arts kénaçais**  
invitée d'honneur l'artiste peintre  
Colette L'Hostis, 15h à 19h

### Du 10 au 13 août

- **Cirque Carlis**  
> Esplanade de la Coulée verte

### Dim. 27 août

- **Musiques sur place #7**  
Mathieu Crochemore Trio - 17h à 20h  
> place de la Mairie

## SEPTEMBRE

### Samedi 9 septembre

- **Forum des associations**



### Dim. 17 septembre

- **Musiques sur place #8**  
Trégor Star Band - 17h à 20h  
> place de la Mairie



## Permanences du maire et des adjoints

> Le maire et les adjoints peuvent recevoir les Kénaïses et Kénaïses aux heures suivantes, à la mairie :

➔ **Olivier HOUZET - Maire**  
Mardi matin : 9h > 12h

➔ **Gaëlle URVOAS - 1<sup>ère</sup> adjointe**  
chargée de l'administration générale,  
des finances et du personnel communal  
Mercredi matin : 10h > 11h

➔ **Marcel LE BOZEC - 2<sup>ème</sup> adjoint**  
chargé des travaux et constructions  
Lundi matin : 10h > 12h

➔ **Nolwenn BRIAND - 3<sup>ème</sup> adjointe**  
chargée du lien social et  
du monde associatif  
Vendredi matin : 9h30 > 10h30,  
sur demande de rendez-vous,  
à domicile ou en mairie

➔ **Christian DAGORN - 4<sup>ème</sup> adjoint**  
chargé de l'urbanisme,  
des mobilités et voiries  
Vendredi matin : 10h > 11h

Une permanence est assurée par  
un élu chaque samedi de 10h à 12h.



## MAIRIE

Tél. : 02 96 49 80 40  
email : contact@mairie-saintquayperros.fr  
site : mairie-saintquayperros.fr  
facebook.com/saintquayperros

Horaires d'ouverture :  
lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30  
fermée le mercredi et le vendredi après-midi  
samedi : 8h30 à 12h

## COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS À DOMICILE (LTC)

### • ORDURES MÉNAGÈRES

> Mercredis semaines paires

Veillez à nettoyer et désinfecter régulièrement les conteneurs.

### • COLLECTE SÉLECTIVE

> Mercredis semaines impaires

Le tri sélectif est indispensable au recyclage et à la valorisation des déchets. Veillez à nettoyer et désinfecter régulièrement les conteneurs.

### • ENCOMBRANTS ET FERRAILLES

Dans la limite de 2m<sup>3</sup> par foyer, sur inscription au 02 96 05 55 55  
ou : collecte.dechets@lannion-tregor.com.

> Prochaines collectes : 20 juin et 26 septembre 2023

À déposer sur la voie publique la veille.

### • DÉCHÈTERIES

Perros-Guirec (06 72 13 67 75) et Louannec (02 96 91 06 33)

> Horaires d'été du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre :

9h à 12h et 13h30 à 18h,

- Perros-Guirec : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

- Louannec : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi.

### • OBJÈTERIE DE BUHULIEN (02 96 13 34 22 - 07 72 25 54 82)

> Horaires d'été du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre :  
du lundi au samedi de 9h à 12h et 13h30 à 18h30,  
le dimanche de 9h à 12h

## DÉPANNAGE

• SÉCURITÉ DÉPANNAGE GDF : 0 810 433 022

• SÉCURITÉ DÉPANNAGE EDF : 0 810 333 122

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

> le lundi de 17h à 18h,  
le mercredi et le samedi de 10h à 12h  
Contact : bibli.saintquay@orange.fr

## CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

• 8 impasse Park Lann, Z.A. Croas Hent Nevez  
> Standard : 02 96 05 00 12 de 9h à 12h et 14h à 19h  
du lundi au vendredi, et de 9h à 12h le samedi

## APPELS D'URGENCE

• SAMU : 15

• POMPIERS : 18

• POLICE/GENDARMERIE : 17

Gendarmerie de Perros-Guirec : 02 96 23 20 17  
Commissariat de Lannion : 02 96 46 69 50

• URGENCES POUR SOURDS OU MALENTENDANTS : 114

Fonctionne en visiophonie, tchat, SMS ou fax.

• CENTRE HOSPITALIER de Lannion : 02 96 05 71 11

• POLYCLINIQUE DU TRÉGOR à Lannion : 02 96 46 65 65

• AGRI'ÉCOUTE : 09 69 39 29 19

• CENTRE ANTI-POISONS à Rennes : 02 99 59 22 22

• ENFANCE MALTRAITÉE : 119

• FIL SANTÉ JEUNES : 0 800 235 236

• INFOS CORONAVIRUS : 0 800 130 000

• PHARMACIES DE GARDE : 32 37 (0,35€ TTC / min)

• SECOURS EN MER CROSS : 196  
SNSM : 06 75 24 11 99

• SOS SUICIDE PHÉNIX : 01 40 44 46 45

• VIOLENCE FEMME INFO : 39 19

## COLLECTE DON DU SANG

• mardi 25 et mercredi 26 juillet de 14h à 18h15

Salle du Club des navigateurs à Perros-Guirec

## GROUPE MÉDICAL "MEDIPLURIEL"

• Médecins généralistes, masseur, kinésithérapeute, diététicienne,  
psychologue, orthoptiste, sophrologue, ostéopathe, orthophonistes,  
infirmiers, podologue, thérapeute familiale

> Standard médical : 02 96 49 10 10

> Paramédical : 02 96 49 10 00  
de 8h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi,  
et de 8h à 12h le samedi

## CABINETS D'INFIRMIERS

• Soins à domicile

> 41 Résidence de Kertanguy : 02 96 23 25 37

• Soins sur place et à domicile

> Centre Médipluriel - Kertanguy : 02 96 49 10 10

SAINT-QUAY-PERROS

34<sup>ème</sup>  
édition

# EXPOSITION D'ARTS KÉNANAISE

du 6 au 15 août 2023  
> 15h à 19h

Invitée d'honneur

Colette  
L'Hostis

peintre

Salle Yves Guégan  
+ 30 exposants

Saint-  
commune  
de Quay  
Perros  
SANT-KE-PERROZ

Entrée libre et gratuite